

Aujourd'hui: Ensoleillé passages nuageux
Minimum -17° Maximum -8°
Demain: Quelques chutes de neige
DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui

A3 DÉTENU

La Cour d'appel autorise le recours collectif de 424 détenus de l'Institut Archambault contre le directeur de la prison, André Le Marier.

A5 ANTISÉMITISME

Ce sont les francophones catholiques et les analphabètes qui nourrissent les sentiments antisémites et racistes les plus forts au Canada.

A10 LE DOLLAR

Pour la première fois depuis 1984, le dollar canadien franchit la barre des 78 cents, mais les taux d'intérêt ne baisseront pas pour autant.

B1 MARCEL MASSE

L'opposition réclame la démission du ministre de l'Énergie Marcel Masse, impliqué dans une infraction à la Loi électorale du Canada.

S3 BLUES 4 CANADIEN 1

Les Blues de St. Louis réservaient une mauvaise surprise au Canadien, qui s'est porté trop tard à l'attaque, en le battant 4 à 1 au Forum.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	C1 à C4
marchandises.....	C4 à C6
emplois.....	C6 à C8
automobiles.....	C8, C9
propositions d'affaires.....	A11
Arts et spectacles	
informations.....	B4 à B10
horaires.....	B11
Bandes dessinées	C5
Décès.....	B12
Économie.....	A10 à A15
Éditorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	C1
Faibleton.....	C3
Horoscope.....	C2
La Presse	
des SIX-DOUZE.....	A6
Le monde.....	A8, A9
Météo.....	A2
Mots croisés.....	C7
«Mot mystère».....	C6, S14
Quoi faire aujourd'hui.....	B11
Télévision.....	B5
Tribune libre.....	B2



Québec promet de résoudre le «cauchemar» des autoroutes dans la région de Montréal

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La région de Montréal a besoin de \$2 milliards, d'ici à dix ans, pour solutionner son problème de congestion d'autoroutes que le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, qualifie de véritable «cauchemar».

«La région de Montréal accuse un retard d'au moins dix ans», a déclaré hier le ministre, devant les membres de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux, réunis en congrès à Québec.

Cette constatation, précise le ministre, ne signifie pas que le gouvernement va effectivement investir \$2 milliards dans la région de Montréal, tous les travaux devant d'abord recevoir l'approbation du gouvernement. Il s'agit du montant nécessaire à une nette amélioration du réseau, a-t-il dit.

Comparant le réseau de Montréal à celui de la région de Québec, le ministre a déclaré: «À Québec, le moins que l'on puisse dire, c'est que nous sommes en voiture dans la région de Québec».

«Il suffit de se promener dans la région de Montréal pour constater qu'il nous faut agir maintenant, tant au niveau du trans-

port en commun, des nouveaux accès à l'île, de la réfection et la construction de routes», a-t-il ajouté, précisant qu'il procédera à d'importantes annonces au cours des prochaines semaines, notamment vers la fin du mois février.

M. Côté a identifié des problèmes particuliers pour lesquels il faut trouver des solutions rapides dans la région métropolitaine. Les boulevards Décarie et Métropolitain, construits il y a plus de 25 ans, ne suffisent plus. Conçus pour un achalandage quotidien de 100 000 véhicules, plus de 175 000 véhicules y circulent tous les jours. C'est presque le double de leur capacité. De plus, constate-t-il, ils ont besoin de travaux de réfection, ce qui les engorge en-

core davantage durant certaines périodes de l'année.

Il donne également l'exemple des ponts engorgés pour atteindre l'île par chacune des rives, situation urgente qui nécessite des décisions gouvernementales.

Les solutions ne sont pas faciles à identifier, non plus qu'à appliquer. «Ce qui nous apparaît clair, facile à réaliser, trouve souvent de farouches opposants», admet-il.

«On constate, par exemple, que Montréal est l'une des rares villes en Amérique du Nord qui ne comptent pas une voie de ceinture. Il suffit d'envisager cette solution pour que les dirigeants municipaux, les

VOIR QUÉBEC EN A 2

Clark reconnaît qu'Israël viole les droits de l'homme

d'après Canadian Press
OTTAWA

Dans une déclaration qui constitue la prise de position la plus sévère qu'ait adoptée jusqu'à maintenant le Canada sur la situation dans les territoires israéliens occupés, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a admis hier qu'Israël bafouait systématiquement les droits des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

M. Clark, qui s'entretenait avec les journalistes devant les Communes, avait été prié de dire «si ce à quoi l'on assiste actuellement constitue un abus des droits de l'homme par les Israéliens».

«Certainement, a-t-il répondu, les droits de l'homme sont bafoués.»

Il s'agit du dernier d'une série de commentaires émis cette semaine par le gouvernement sur la question, à propos de laquelle on constate un durcissement évident de la position canadienne.

Mercredi, le ministre avait déclaré, aux Communes, la décision d'Israël de mater la révolte palestinienne en ralentissant l'envoi de vivres dans les territoires occupés, geste qu'il avait qualifié d'«inacceptable».

La remarque d'hier a été émise quelques instants avant que M. Clark ne reçoive l'ambassadeur d'Israël au Canada, qu'il avait mandaté pour obtenir des précisions sur la situation dans les territoires occupés et pour connaître la justification qu'Israël apportait aux tactiques draconiennes employées par ses forces.

À l'issue de cette entrevue, l'ambassadeur, M. Israel Gur-Arieh, a déclaré qu'il ne pensait pas que les relations canado-israéliennes aient souffert, et a réitéré l'affirmation de son gouvernement selon laquelle il n'avait d'autre choix que de faire usage de la force pour restaurer l'ordre en Cisjordanie et à Gaza.

«Nous regrettons profondément ce qui s'est produit ces dernières semaines», a-t-il dit aux journalistes. «Nous assumons nos responsabilités en nous efforçant de garantir la paix dans ce secteur, et nous ne pouvons qu'espérer y réussir.»

La remarque émise hier par M. Clark contrastait fortement avec le commentaire qu'avait formulé le premier ministre Mulroney le 21 décembre dernier, lorsqu'il avait nié, durant une interview télévisée, que les droits de l'homme aient été violés par l'armée israélienne dans les territoires occupés.

VOIR CLARK EN A 2



PHOTOLASER CP

L'ordre du Québec décerné à 19 personnalités

L'Ordre du Québec a été décerné hier à 19 personnalités par le premier ministre, M. Robert Bourassa. «Au-delà de l'oeuvre et de la renommée, le Québec reconnaît des femmes et des hommes qui sont pour lui des sources d'inspiration et qui témoignent de son évolution. La devise de l'Ordre, Honneur au peuple du Québec, consacre le sentiment de fierté qui nous anime tous aujourd'hui», a déclaré le premier ministre dans son allocution.

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (à gauche), et M. Paul Desmarais, président de Power Corporation et de La Presse, qui ont été faits Grands officiers, sont ici photographiés avec le premier ministre à l'issue de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne, au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

L'Amérique centrale compte demander au Canada de participer au plan de paix

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Les présidents des cinq pays d'Amérique centrale signataires du Plan de paix Arias sont arrivés à un consensus sur la participation de militaires canadiens au processus de pacification de la région, a fait savoir hier l'ambas-

sadeur du Nicaragua à Ottawa, M. Sergio Lacayo.

Une délégation regroupant les ambassadeurs de chacun de ces pays a rencontré à ce sujet hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark. À l'issue de cette réunion, M. Lacayo a déclaré à La Presse qu'il s'attendait à ce qu'une invitation officielle soit transmise à Ottawa d'ici à quelques semaines.

«Nous avons indiqué au ministre que les cinq présidents s'étaient mis d'accord vendredi dernier pour établir rapidement un mécanisme de vérification et de contrôle de l'entente du Guatemala», a dit M. Lacayo.

Il a noté que ceux-ci avaient confié à la Commission exécutive du groupe, c'est-à-dire les cinq ministres des Affaires étrangères

de l'Isthme, le soin de déterminer quel pays les aiderait à mettre au point le mécanisme de vérification et de contrôle projeté.

Pour l'ambassadeur du Guatemala, M. Federico Urruela Prado, il ne semble faire aucun doute que l'offre de collaboration du Canada sera retenue. «Il y a un

VOIR PAIX EN A 2

Déjoie est accusé de désordre public

La CED réclame sa libération et la formation d'une nouvelle junte

JOONED KHAN
envoyé spécial
La Presse à PORT-AU-PRINCE

Brusque survoltage hier dans le ciel politique haïtien, avec la comparution de l'opposant Louis Déjoie devant un juge d'instruction et la menace du camp démocratique d'appeler à la grève générale si le chef du Parti agro-industriel national (PAIN) n'était pas «jugé ou libéré» dans les 48 heures.

Le Comité d'entente démocratique (CED), qui a réitéré son appel à l'annu-

lation des élections du 17 janvier et à la création d'une nouvelle junte, entend ainsi rééditer, pour la proclamation du résultat officiel du scrutin, dimanche prochain, son exploit de grève et de boycott paisibles du week-end dernier.

«Le Conseil national de gouvernement (CNG) du général Henri Namphy a échoué deux fois en six semaines, prouvant qu'il était incapable d'organiser des élections libres et démocratiques en Haïti; il faut qu'il s'en aille», a dit Gérard Gourgue, du Front national de concertation (FNC).

«Pour avoir de vraies élections, le peuple haïtien est prêt à aller aussi loin qu'il est allé

pour obtenir en février 1986 le départ de Jean-Claude Duvalier», a-t-il ajouté, soulignant que «nous sommes des non-violents et nous poursuivons les mêmes voies».

La comparution de Louis Déjoie au Palais de justice au milieu d'un vaste déploiement de soldats armés, de médias locaux et étrangers, et de nombreux partisans, a suivi d'une heure à peine la conférence de presse boudée du CED au Holiday Inn.

L'affaire Déjoie a soudainement dramatisé le sort de nombre de dirigeants du camp

VOIR DÉJOIE EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 8

LES REÉR CROISSANTS
du Trust Général

Enrichissez-vous avec les REÉR croissants du Trust Général!

- Comparez! Et bénéficiez de nos taux élevés!
- Renseignez-vous sur notre vaste gamme de véhicules de placement
- Consultez nos conseillers



Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Clair, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
MT/University, 1100, University: 871-7200
MT/Place Ville-Marie, 961-8383
MT/Carré Gouin, 5995, boul. Gouin Ouest: 745-1515
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 365-0730
Brossard, Place Portobello: 465-2600
St-Lambert, 299, boul. Wilfrid-Laurier: 466-8666
Hull, 120, Promenade du Portage: 771-3227
Taux sujets à confirmation

TRUST GÉNÉRAL
ENRICHISSEZ VOTRE REÉR!

SUITE DE LA UNE

QUÉBEC

Québec promet de résoudre le «cauchemar» des autoroutes

Chambres de commerces et autres organismes s'y opposent, désireux de garder le plus de circulation possible près du centre-ville», explique-t-il.

Ce sera donc par étapes, croit-il, que les solutions au «cauchemar» seront apportées.

Dès cette année, des travaux de réfection seront cependant réalisés aux autoroutes Côte-de-Liesse, A-20 et Métropolitaine. Cette année, des décisions sont prises pour \$22 millions.

Le ministère des Transports doit également assurer le renouvellement ou la réfection des wagons du métro. «Si nous n'agissons pas, 324 wagons seront complètement usés dans cinq ans».

Profitant de son passage devant les constructeurs de routes du Québec, un auditoire évidemment sympathique, le ministre s'est permis une petite flèche: «Vous permettrez de vous en passer une petite vite, en vous soulagant que c'est au Québec que les coûts des travaux routiers augmentent le plus. Depuis 1971, l'augmentation est de 416 p. cent, comparativement à 374 p. cent en Ontario et 379 pour l'ensemble du Canada».

Le budget du ministère est en constante progression. Chaque année, on ajoute \$70 millions à un budget total pour les constructions et réfections de routes de \$750 millions.

Le ministre a annoncé hier des investissements pour la route 138, entre Havre Saint-Pierre et Natashquan, en plus d'interventions ponctuelles entre Québec et Sept-Îles.

D'autres travaux seront effectués pour prolonger l'autoroute 73 dans la Beauce. Des appels d'offres seront lancés à l'automne pour l'autoroute 50, entre Lachute et Mirabel, et différents tronçons seront réparés au cours de l'année sur la route 117 vers l'Abitibi.

Une nouveauté cette année, au ministère des Transports, le ministre a promis que les travaux de construction et de réfection seront entrepris plus tôt durant la belle saison, dans le but de réduire les coûts. Le plan d'intervention, au ministère, est prêt pour hâter le processus des appels d'offres. □

CLARK

Clark reconnaît qu'Israël viole les droits de l'homme

M. Clark a souligné néanmoins que le Canada ne projetait pas de

protester formellement auprès d'Israël, en dépit d'actions militaires qui ont fait 38 morts et 300 blessés parmi les Palestiniens et qui se sont soldées par l'arrestation de près de 1 200 personnes.

Le ministre a fait remarquer aux journalistes que «le Canada était toujours un fidèle ami d'Israël», et que c'était pourquoi il se sentait en mesure de dire des choses «qui ont parfois besoin d'être dites entre amis». □

PAIX

L'Amérique centrale compte demander au Canada de participer au plan de paix

consensus entre nous sur cette question», a-t-il dit.

Au cours des conversations d'hier, M. Clark a réitéré la proposition du Canada d'envoyer des experts militaires participer à ces travaux. Il s'est montré satisfait de constater que l'expertise canadienne était reconnue par les gouvernements de la région.

Lorsque les signataires de l'accord auront endossé les modalités du mécanisme de vérification, les gouvernements de la région inviteront le Canada et d'autres pays nordiques à expédier un contingent de militaires pour veiller au respect des accords de paix, a ajouté l'ambassadeur du Costa Rica, M. Marco Aurelio Guillen.

Selon un document de travail préparé par les experts du ministère de la Défense à Ottawa, une telle mission d'observation aurait besoin d'environ 300 hommes dotés de 289 véhicules et 11 hélicoptères.

Selon M. Guillen, le Canada jouit d'une «grande crédibilité» dans la région en raison de sa neutralité et de son expertise dans ce genre d'opérations de surveillance.

«Le Canada a une longue expérience en ce domaine, notamment par son intervention à Chypre», a ajouté M. Guillen. Il connaît les erreurs à éviter dans de telles manœuvres».

Il y a encore 650 militaires canadiens qui assurent le maintien de la paix à Chypre. Sur place depuis 1964, les Forces canadiennes ne savent pas encore quand elles quitteront l'île et renouvelleront leur engagement de 12 mois en 12 mois, a dit un officier rentré à Ottawa.

D'après M. Lacayo, les autres pays qui ont offert de mettre des troupes au service de la Commission internationale de surveillance et de contrôle créée au Guatemala, sont la Suède et l'Allemagne de l'Ouest.

Partisan des négociations de paix en Amérique centrale dès la

formation du Groupe de Contadora, le Canada a également accueilli favorablement la ratification du Plan Arias le 7 août dernier.

M. Clark a quelques semaines plus tard dépêché des émissaires dans la région pour offrir l'aide de son gouvernement à la bonne marche du processus de pacification des États de l'Isthme. Il a lui-même réitéré cette proposition à chacun des cinq présidents lors d'une tournée dans la région avant Noël.

La participation canadienne s'effectuerait en deux étapes, a avancé hier un haut fonctionnaire des Affaires étrangères. La première ne prévoit que la participation d'un groupe restreint d'experts en vue de définir le mandat et les pouvoirs des observateurs.

La deuxième phase, qui devra au préalable obtenir l'accord du gouvernement, exigera l'envoi d'un contingent de plusieurs centaines d'hommes pour patrouiller les zones de conflit de ces divers pays.

«L'affaire comporte des risques. Nous perdons toujours des hommes dans ce type d'opérations», a dit l'officier.

Dans une région aussi accidentée sur le plan géographique, où se poursuivent simultanément plusieurs conflits de type «guerre de guérilla», la mission internationale de surveillance aura une tâche très difficile, a dit un expert militaire.

Ces opérations risquent également de coûter «une petite fortune» aux gouvernements participants. □

DÉJOIE

Déjoie est accusé de désordre public

démocratique en Haïti: depuis que des tueurs macoutes ont égorgé le 29 novembre dernier des élections générales que la junte au pouvoir ne contrôlait pas, plusieurs responsables électoraux et candidats se sont vu interdire le droit de voyager hors du pays ou se cachent de peur d'être assassinés par les escadrons de la mort.

Le bruit court que le docteur Louis Roy, grand défenseur de la Constitution de 1987, qui vient d'effectuer une tournée dans les Caraïbes et en Amérique du Nord, pourrait être arrêté à son retour en Haïti aujourd'hui. Les radios populaires continuent de faire état de jeunes leaders ayant pris le maquis et de militants paysans harcelés à la campagne.

Qualifiant d'«acte arbitraire» l'arrestation de son chef, Théodo-

re Baker, du PAIN, a dit que la lutte pour la libération de Déjoie était liée au combat du peuple haïtien «pour de vrais élections basées sur la Constitution et pour une société plus libre et plus juste».

«Je salue le courage de Louis Déjoie qui a refusé de rebrousser chemin à l'aéroport, préférant être arrêté», a affirmé Sylvio Claude, le chef du Parti démocrate chrétien (PDCH), aux vifs applaudissements de l'assistance.

«Les nuages s'amoncellent. L'orage est près d'éclater», a dit Gérard Gourgue. «Notre contestation ne vise pas que la mascarade électorale du 17 janvier ou la détention de Déjoie», a souligné Marc Bazin, du Mouvement pour l'instauration de la démocratie (MIDH): «Elle vise à réaliser une société différente en Haïti où le peuple refuse la misère; et pour cette bataille-là, le peuple ira jusqu'au bout».

Aucune explication officielle n'avait été fournie hier à la détention de Louis Déjoie, 24 heures après qu'il eut été arrêté à sa descente d'avion à l'aéroport de Port-au-Prince mais, selon ses avocats, le Parquet a requis contre lui une inculpation d'incitation au désordre public.

Me Georges Léger, parlant au nom d'une batterie d'avocats volontaires incluant Me Gourgue, a indiqué que Louis Déjoie avait nié l'accusation. La défense a réclamé la libération immédiate et sans conditions du chef du PAIN en citant les articles de la Constitution de 1987 relatifs à la liberté d'expression et de circulation.

Au terme de l'audience à huis clos, qui a duré près de 90 minutes, le juge d'instruction Enoch Voltaire a pris l'affaire en délibéré, et Louis Déjoie, vêtu de pantalons bleu et d'une chemise blanche à manches courtes, regagnait le pénitencier national à bord d'une jeep militaire sous la garde d'une cinquantaine de soldats armés de mitraillettes et sous les applaudissements nourris de quelque 500 partisans.

Selon Me Léger, Louis Déjoie, qui rentrerait d'une tournée des Caraïbes, des États-Unis et du Canada où il avait dénoncé les élections inconstitutionnelles de dimanche dernier, pouvait être tenu «en garde à vue» pour un maximum de 24 heures encore, ce qui signifie que le juge d'instruction doit rendre une décision d'ici ce soir au plus tard.

«Au cas où le juge retiendrait l'inculpation requise par le Parquet, nous comptons activer une demande de libération provisoire que nous avons déjà soumise», a précisé Me Léger: «Louis Déjoie

serait alors libéré sous caution en attendant son procès».

À ce net raidissement de la société civile haïtienne face au pouvoir militaire et au duvalisme résurgent s'ajoutait hier une mauvaise nouvelle pour le régime: Grégoire Eugène, du Parti social chrétien (PSC), et Hubert de Ronceray, de la Mobilisation pour le développement national

Les biens de Duvalier saisis en Europe et aux États-Unis?

Agence France-Presse

MIAMI, Floride

■ Les \$ 500 millions que l'ex-président haïtien Jean-Claude Duvalier a été condamné à payer par un tribunal de Miami pourraient être saisis sur ses biens fonciers aux États-Unis et en Europe, ont indiqué les plaignants.

L'avocat du Centre de refuge haïtien de Miami, qui avait porté plainte au nom du peuple haïtien, en mars 1986, a précisé qu'il envisageait maintenant une action destinée à récupérer cette somme par ce biais. «Je ne peux pas entrer dans les détails», a déclaré Me Ira Kurzban, mais «quel que soit le temps qu'il faudra, nous irons jusqu'au bout».

Le directeur du Centre de refuge haïtien, le révérend Gérard Jean-Juste, et M. Etzer Lallane, un ressortissant haïtien ayant émigré aux États-Unis en 1981, avaient porté plainte contre M. Duvalier en mars 1986, juste

(MDN), ont signé un communiqué commun dénonçant le scrutin de dimanche qu'ils avaient pourtant cautionné par leur présence. De Ronceray a par ailleurs annoncé le lancement d'une campagne de manifestations à travers Haïti «pour protester contre l'élection de Leslie Manigat à la présidence sur ordre de l'armée». □

après la chute de ce dernier. Ils l'avaient accusé d'emprisonnements abusifs et de torture à leur égard et avaient déposé plainte, au nom du peuple haïtien, contre lui et sa femme pour avoir pillé le trésor de l'État haïtien et détourné des fonds provenant de l'aide internationale à Haïti.

Selon Mme Cheryl Little, avocate du Centre de refuge haïtien, le couple Duvalier, qui vit aujourd'hui en exil en France, avait été informé il y a plus de 16 mois de la plainte collective déposée contre lui mais avait décidé de l'ignorer.

Le 8 janvier, le juge Thomas Scott a tranché en faveur des deux Haïtiens, condamnant les Duvalier à payer \$500 millions pour avoir détourné des biens appartenant à leur pays et pour violation des droits de l'homme. Mais il est toutefois peu probable que cette décision amène le gouvernement américain à demander l'extradition des Duvalier, dont Washington n'a aucune envie aux États-Unis.

La GRC aurait recruté un pirate de l'air et l'aurait engagé comme agent secret

d'après Canadian Press

LONDRES

■ Un ex-pirate de l'air et évadé de prison aurait été recruté en Europe par la GRC, qui l'aurait fait venir au Canada sous un nom d'emprunt avant de l'engager comme agent secret.

La Canadian Press rapportait hier que l'individu, Ryszard Paszkowski, un Polonais âgé de 32 ans, était entré au Canada en 1984 en tant qu'immigrant reçu, muni de pièces d'identité au nom de Robert Fisher.

À l'occasion de nombreuses conversations téléphoniques et de deux interviews personnelles effectuées en Allemagne, où il vit actuellement incognito, Paszkowski a affirmé que ces faux papiers lui avaient été fournis par des agents du Service canadien du renseignement de sécurité, pour le compte duquel il aurait accompli plusieurs missions périlleuses sur une période de près de deux ans. Il aurait été formé comme agent double par le SCRS et chargé d'exploiter des contacts engagés auprès de lui par une agence de renseignements de l'Est active au Canada.

Avant d'arriver en Allemagne, Paszkowski aurait travaillé pour les services secrets polonais dans son pays.

«Je peux fournir toutes les preuves voulues du travail que j'ai fait pour le SCRS», a-t-il dit, en donnant des détails de missions qu'il aurait entreprises pour le compte de l'agence.

Il aurait décidé d'entrer en contact avec le bureau de Londres de la Presse Canadienne parce que, selon lui, le SCRS l'avait renié et lui avait refusé l'autorisation de retourner au Canada. «Ils se sont servis de moi, et maintenant ils me laissent tomber», a-t-il dit.

Les aventures de Paszkowski dans l'Ouest avaient débuté en août 1982 lorsque, avec un complice, il avait détourné, en menaçant l'équipage d'une fausse bombe, un avion des lignes polonaises LOT assurant la liaison Budapest-Varsovie.

À ce propos, Paszkowski a nié qu'il se soit rendu dans l'Ouest sur les instructions des autorités polonaises afin d'y travailler comme agent double.

En juillet 1984, il s'évadait et s'enfuyait en Italie. Moins d'un mois plus tard, il était recruté à Rome par la GRC, qui lui fournissait de faux papiers d'identité. Il affirme que les Canadiens savaient qu'il avait été condamné pour piraterie aérienne et qu'il s'était évadé, et souligne qu'il avait soulevé l'intérêt de la Gendarmerie parce qu'il avait travaillé pendant sept ans pour le compte des services secrets polonais.

Des documents obtenus par la Presse Canadienne confirment que Paszkowski était entré au Canada sous le nom de Robert Fisher en décembre 1984, moins de cinq mois après s'être évadé de Bavière. En outre, le propriétaire d'une entreprise pour laquelle il avait travaillé, à Edmonton, a révélé qu'il avait été approché en 1986 par des personnes se disant membres du SCRS, qui lui avaient demandé de «coopérer» en assurant la disponibilité de Fisher en vue de missions occasionnelles.

Les membres de l'Agence interrogés à Ottawa et à Edmonton se sont toutefois refusés à confirmer qu'il avait travaillé pour elle.

Le solliciteur général James Kelleher, qui est responsable du SCRS, n'a voulu émettre aucun commentaire.

Pour sa part, Bob Kaplan, qui était solliciteur général dans le gouvernement libéral à l'époque, a déclaré ne pouvoir se souvenir d'avoir été mis au courant de cette affaire.

«Ce genre d'agent double est certainement convoité par tous les services de renseignements, mais je ne peux me rappeler de ce cas», a-t-il dit.

Où donner son sang

■ La Presse et la Croix-Rouge rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Pourquoi ne pas faire don d'un peu de votre sang? Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

■ à Montréal, Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 18 h;

■ Place Alexis Nihon, rez-de-chaussée, entrée rue Sainte-Catherine, 1500, rue Atwater, de 10 h 30 à 20 h 30;

■ Centre Dorchester de la Croix-Rouge, salle Henry-Dunant, 2170 ouest, boulevard René-Lévesque (Dorchester), de 10 h à 17 h;

■ à Ville Mercier, organisée par la Caisse Populaire de Mercier en collaboration avec le Club Optimiste Mercier, église Sainte-Philomène de Mercier, 1 ouest, rue Saint-Jean-Baptiste, de 15 h à 20 h 30;

■ à Saint-Donat, organisée par les Chevaliers de Colomb, Conseil 9315 et les Filles d'Isabelle, Cercle 1225, collège Sacré-Cœur, 425, rue du Collège, de 15 h à 20 h 30.

Dix-neuf nouveaux membres de l'Ordre du Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les insignes de l'Ordre national du Québec ont été remis hier à 19 personnalités par le premier ministre Robert Bourassa, au cours d'une courte cérémonie tenue au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

«L'Ordre national du Québec nous permet de rendre hommage à des Québécois qui contribuent à l'enrichissement de notre patrimoine culturel», a déclaré M. Bourassa au cours d'une courte allocution.

«Au-delà de l'oeuvre et de la renommée, le Québec reconnaît des femmes et des hommes qui sont pour lui des sources d'inspiration et qui témoignent de son évolution. La devise de l'Ordre, Honneur au peuple du Québec, consacre le sentiment de fierté qui nous anime tous aujourd'hui.»

La cérémonie s'est déroulée en présence du lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne, du président de l'Assemblée nationale Pierre Lorrain, de la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles Lise Bacon, du représentant de l'Opposition Jacques Brassard et du président de l'Ordre, le professeur Pierre Dansereau, ainsi que quelque 200 invités.

Plusieurs membres du conseil de l'Ordre, dont Mmes Ludmilla

Chiriac et Maryvonne Kendergi et le juge Alan B. Gold, étaient présents tandis que le cardinal Louis-Albert Vachon, Mme Marcelle Ferron et M. Bernard Lamarre se sont excusés, étant retenus à l'extérieur de la ville de Québec.

Des conflits

Après la cérémonie, les récipiendaires et leurs invités ont sablé champagne tout en se prêtant au rituel des photographies.

M. Paul Desmarais, président de Power Corporation, qu'on a vu un moment donnant l'accroche au président de la FTQ, Louis Laberge, a été le premier des récipiendaires à se retirer, 15 minutes après la fin de la cérémonie.

Après que M. Laberge eut été photographié aux côtés de MM. Bourassa et Desmarais, des journalistes lui ont rappelé qu'il avait eu des conflits avec l'un et l'autre. Par exemple, son séjour en prison avec deux autres chefs syndicaux. Ce n'est pas le gouvernement Bourassa qui l'avait mis en prison, a-t-il dit. «On avait été forcé de poser des gestes qui nous ont conduit en prison sous le gouvernement Bourassa. On avait fait ça les yeux grand ouverts», a rappelé M. Laberge.

Il a révélé que c'est l'ancien premier ministre René Lévesque qui avait proposé sa candidature à l'Ordre du Québec met il a confié que c'est avec beaucoup d'émotion qu'il avait reçu les insignes de l'Ordre.

L'Ordre du Québec a été créé le 20 juin 1984 et les premiers membres ont été reçus le 26 juin 1985.

Les nouveaux membres

Voici la liste des nouveaux membres de l'Ordre du Québec:

Ont été faits Grands officiers de l'Ordre MM. Paul David, cardiologue, fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal maintenant sénateur et Thomas Tremblay, ancien juge en chef de la Cour des sessions de la paix.

Ont été reçus Officiers de l'Ordre: MM. Paul Desmarais, président du conseil d'administration de Power Corp., de La Presse et de Consolidated Paper; Larkin Kerwin, ancien recteur de Laval, maintenant président du Conseil national de recherche du Canada; Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec et membre de nombreux organismes de travail; Balfour M. Mount, fondateur du premier service de soins palliatifs en milieu hospitalier et directeur du Département de soins palliatifs à l'université McGill; l'abbé Maurice Proulx, pionnier du cinéma, réalisateur du premier long métrage documentaire produit au Québec et Jean-Paul Riopelle, peintre.

Ont été faits chevaliers de l'Ordre: Mme Théodora Dupont, de Rivière Ouelle, âgée de 92 ans, qui a exercé le métier de sage-femme durant toute sa vie et qui, à un moment, ensevelissait les morts, fondatrice du Cercle des fermières de St-Denis de Kamouraska et ancienne présidente du Cercle des fermières du Québec; Mme Juliette Huot, actrice, qui a contribué de façon remarquable à l'Union des artistes, animatrice bénévole à l'oeuvre des Petits frères des pauvres; Mme Suzanne Paquette-Goyette, qui a enseigné durant 50 ans au Conservatoire Lasalle de Montréal tout en oeuvrant bénévolement dans une demi-douzaine d'organismes; Mme Phyllis Harkiet Godefroy Waxman, artiste de théâtre et de la radio, qui a fait une véritable carrière comme bénévole durant 20 ans, présidente de l'Association des auxiliaires bénévoles des établissements de santé du Québec.

Demain dans La Presse

■ La Presse publiera à compter de demain une série d'articles sur la formation musicale des enfants au Québec. Ce dossier a été préparé par Florian Bernard qui, en plus de ses fonctions de journaliste à La Presse depuis 25 ans, dirige des chœurs d'enfants depuis autant d'années.

bec et membre d'une demi-douzaine d'autres organismes bénévoles.

M. Jean Béliveau, joueur de hockey durant 18 ans, meilleur compteur de la Coupe Stanley (79 buts et 97 assistances pour 176 points); M. Alexander Brott, compositeur et premier chef d'orchestre à diriger des oeuvres québécoises en Europe; le père Marcel de la Sablonnière, directeur du Centre de loisirs Immaculée-Conception de Montréal, fondateur de l'Association canadienne des centres de loisirs et de la base de plein air «Le p'tit bonheur»; le frère Jean-Paul Desbiens, auteur de «Les insolences du Frère Untel», éditorialiste à La Presse et directeur général du Campus Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge; l'abbé Célestin Marcotte, fondateur du Camp St-Charles, pour les jeunes et de l'Assistance médicale internationale, qui fournit des médicaments et des équipements médicaux à plus de 580 hôpitaux dans une cinquantaine de pays du tiers-monde; M. Jean-Guy Pilon, poète et président de l'Académie canadienne-française, fondateur de la revue «Liberté»; M. René Pomerleau, scientifique, successivement fonctionnaire du gouvernement du Québec, d'Ottawa, et professeur de génie forestier durant 30 ans.

Découverte d'un onguent qui élimine «vraiment» les petites rides de la peau

d'après United Press International

CHICAGO

■ À l'issue de la première étude scientifiquement contrôlée du genre, des chercheurs affirment avoir établi qu'un médicament utilisé pour combattre l'acné peut également rajeunir l'épiderme en éliminant les petites rides, en adoucissant les rugosités de la peau, en faisant disparaître les taches d'âge et en redonnant des couleurs à un teint jaunâtre.

L'onguent à base de vitamine A utilisé à cet effet, le tretinoïne, un composé appartenant au groupe des rétinoïdes, est par ailleurs susceptible de résorber le cancer de la peau à ses tout débuts, soutient le Dr John Voorhees, chef du service de dermatologie de l'Université du Michigan à Ann Arbor.

«Mais ce qui est encore plus enthousiasmant, souligne le médecin dans une communication publiée par la revue de l'Association médicale américaine, c'est que les

effets obtenus ne cessent de s'intensifier; notre étude n'a porté que sur les quatre premiers mois de traitement, et j'ai pu constater, après avoir revu ces patients 12 ou 14 mois plus tard, qu'ils paraissent deux fois plus jeunes.»

Le spécialiste fait remarquer toutefois que ce traitement n'a que peu d'effet sur les modifications épidermiques importantes qui surviennent avec l'âge, et qu'il n'effacera pas les rides profondes ni ne resserrera la peau lâche des personnes âgées.

Un autre spécialiste, le Dr Barbara Gilchrist, de la Faculté de médecine de l'Université de Boston, n'en affirme pas moins que cette étude annonce l'avènement d'une nouvelle ère dans le domaine des soins de beauté. «C'est la première fois, dit-elle, que l'on dispose d'un produit capable d'enrayer les effets de l'âge sur la peau. L'industrie des soins de beauté prétend depuis des années que ses produits en sont capables, mais nous savons bien qu'aucun d'eux ne peut le faire.»

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-21	-12	Pas. neige
Outaouais	-17	-8	Pas. neigeux
Laurentides	-17	-10	Pas. neigeux
Cantons de l'Est	-19	-10	Gen. ensol.
Mauricie	-16	-10	Ensoleillé
Québec	-16	-10	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-21	-13	Ennuage
Rimouski	-17	-10	Poss. pour.
Gaspésie	-17	-10	Poss. pour.
Baie-Comeau	-20	-14	Ensoleillé
Sept-Îles	-20	-14	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-1	7	
Edmonton	-4	0	
Regina	-8	-1	
Winnipeg	-18	-3	
Toronto	-4	1	
Fredericton	0	3	
Halifax	0	5	
Charlottetown	-2	2	
Saint-Jean	-2	1	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	2	10	1	4	11
Buffalo	-3	1	Pittsburgh	-2	3
Chicago	-4	-1	S. Francisco	3	16
Miami	23	28	Washington	2	11
New York	3	9	Dallas	-4	10

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	3	6	Madrid	2	12
Athènes	6	10	Moscou	-	-
Acapulco	21	-	Mexico	10	24
Berlin	0	3	Oslo	1	2
Bruxelles	2	7	Paris	4	9
Buenos Aires	22	28	Rome	7	13
Copenhague	-	-	Séoul	2	4
Génève	0	3	Stockholm	1	3
Hong Kong	16	21	Tokyo	4	9
Le Caire	9	18	Trinidad	27	32
Lisbonne	8	14	Vienne	1	3
Londres	3	7			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

748

à quatre chiffres

7481

03-5-01

Vendredi le 22 janvier 1988

Choquette pas d'accord avec les évaluateurs

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Le maire d'Outremont n'est pas d'accord avec les évaluateurs municipaux et continue d'affirmer que notre système d'évaluation des propriétés doit être modifié.

Aux yeux du maire Jérôme Choquette, notre système de taxation municipale ne sert pas bien les contribuables parce qu'il est «trop perfectionniste et scientifique» et «injuste dans la pratique».

Au cours d'un entretien avec la Presse Canadienne, le maire d'Outremont a tenu à répliquer au président de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec, M. Claude Chevalier.

Celui-ci avait indiqué que les hausses brusques de comptes de taxes que connaissent certaines villes résidentielles de la CUM ne sont pas dues qu'à la spéculation, mais aussi aux dépenses de ces villes, qui ne vivent pas toujours selon leurs moyens. Il avait indiqué que «sans être parfait» notre système d'évaluation des résidences reste «le moins mauvais».

M. Choquette proteste. A Outremont, soutient-il, on vit selon ses moyens. Depuis 1984, les dépenses pour la ville n'ont pas augmenté. Elles plafonnent à \$14,5 millions. «Ce sont nos contributions à la CUM qui ont augmenté.» En 1984, elles représentaient \$5,8 millions; en 1988: \$8,05 millions.

Système à changer

Le maire d'Outremont en veut surtout à notre système d'évaluation, «qui considère la maison comme un simple objet de commerce» et qui pénalise le propriétaire qui veut demeurer dans sa maison.

Par exemple, la valeur d'une propriété peut augmenter, même si son propriétaire ne vend pas, parce que le voisin, lui, aura vendu sa maison avec profit. Parce que la maison du voisin aura pris de la valeur, en étant revendue, le propriétaire voisin verra ses taxes augmenter, à cause de l'effet d'entraînement sur sa rue.

«Il va falloir trouver un correctif à ça, trouver une certaine stabilité dans la formule.» En théorie, le système est scientifique et tient compte de nombreux critères et de formules complexes, mais en pratique, «il est injuste», déplore le maire Choquette.

Les évaluateurs, eux, avaient fait valoir que cette année en particulier, il y avait eu un rattrapage dans l'évaluation, parce que bien des maisons étaient sous-évaluées depuis des années. Ce rattrapage avait parfois causé une hausse brusque du compte de taxes. Les résidences ne sont pas toutes régulièrement visitées et, à cause de cela, le niveau de taxation n'est pas toujours adéquat.

Touristes munis de faux reçus de soins médicaux

■ Les enquêteurs de la Régie de l'assurance-maladie du Québec viennent de mettre à jour l'existence d'un racket permettant à des Québécois de retour du Mexique, plus particulièrement d'Acapulco, de réclamer frauduleusement, à l'aide de faux reçus, le remboursement des frais pour des soins médicaux qui ne leur ont jamais été prodigués.

En cours d'enquête, des touristes québécois ont en effet admis avoir acheté pour \$100 des faux reçus médicaux de \$1,500 à \$2,000 à des individus qui les avaient sollicités sur la plage d'Acapulco, à des médecins et même à la maîtresse d'un officier supérieur de la police d'Acapulco, employée dans un hôtel local.

L'enquête a également permis d'établir que ce sont souvent les mêmes personnes ou encore les personnes d'une même famille qui font ce genre de réclamations.

La Régie a remis 30 dossiers litigieux à l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec pour complément d'enquête. Déjà, 12 personnes ont retiré leur réclamation.

Statut bilingue ou non, les villes d'ici peuvent communiquer en anglais

Cependant, le français doit prédominer dans les communications aux citoyens

PIERRE GINGRAS

■ Qu'une ville québécoise possède ou non un statut bilingue ne change pratiquement rien à la vie de ses citoyens.

L'Office de la langue française est formel à ce sujet. Le statut de ville bilingue n'affecte que l'affichage des bâtiments municipaux, la raison sociale, les communications internes de la municipalité et le courrier externe avec les autres organismes publics. Les représentants d'une municipalité peuvent en tout temps s'adresser en anglais (ou dans une autre langue) à ses contribuables, poursuit l'Office. Et ce droit ne change rien, bien sûr, à l'affichage commercial en français.

Mais, là encore, que le statut soit bilingue ou pas, ces communications doivent être dans les deux langues et dans l'ensemble, le français doit prédominer. Même la Communauté urbaine de Montréal, qui n'est pas officiellement bilingue, s'adresse dans les deux langues aux contribuables qui vivent sur son territoire, fait valoir l'organisme.

Même si Rosemere a perdu son statut de ville bilingue le 11 janvier dernier, la vie quotidienne de ses citoyens n'en sera nulle-

ment affectée, poursuit l'Office. Tout au plus les affiches municipales et les communications internes devront désormais n'être rédigées qu'en français. La ville s'adressait déjà aux autres organismes publics dans la langue de Molière. Elle doit cependant communiquer avec tous ses citoyens dans les deux langues.

L'attention de l'Office de la langue française sur Rosemere a été soulevée par un groupe de francophones qui protestait contre le fait que la ville avait émis une lettre circulaire rédigée dans la seule langue anglaise. Ironie du sort, cette missive adressée à des groupes anglophones (une autre a été envoyée à des groupes francophones, et était écrite uniquement dans leur langue) les informait que les associations qui se servaient du matériel de la ville à des fins de communications devaient le faire dans les deux langues.

Interrogé par La Presse, le maire de Rosemere, M. Pierre Robitaille, a reconnu que ce changement aura peu d'effet dans les habitudes de la ville. Tout en refusant de se prononcer sur les articles de la Loi 101 concernant le statut bilingue des municipalités, M. Robitaille, ajoute qu'il n'a pas pris le fait que l'Office de la langue française ait annoncé sa

décision à la ville de Rosemere sans même avoir au préalable consulté les élus municipaux.

On compte 107 organismes municipaux au Québec qui ont un statut bilingue. La plupart des villes importantes qui possèdent ce statut sont cependant situées dans la région métropolitaine. Côte-Saint-Luc, Dorval, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Baie-d'Urfé, Hampstead, Ile-Cadieux, Westmount ainsi que les municipalités de Hudson, Lac-Brome, Lennoxville et Sutton sont de celles-là.

Par ailleurs les municipalités de Roxboro, Pierrefonds, Otterburn Park, Greenfield Park et Pincourt pourraient perdre leur statut particulier, parce que les francophones y sont actuellement plus nombreux que les anglophones, ou sur le point de l'être.

Les maires dont les villes seraient visées par cette mesure ne voient pas pourquoi de nouvelles données démographiques entraîneraient une modification de leur statut, puisque que «tout le monde est satisfait de la façon dont les choses se passent actuellement».

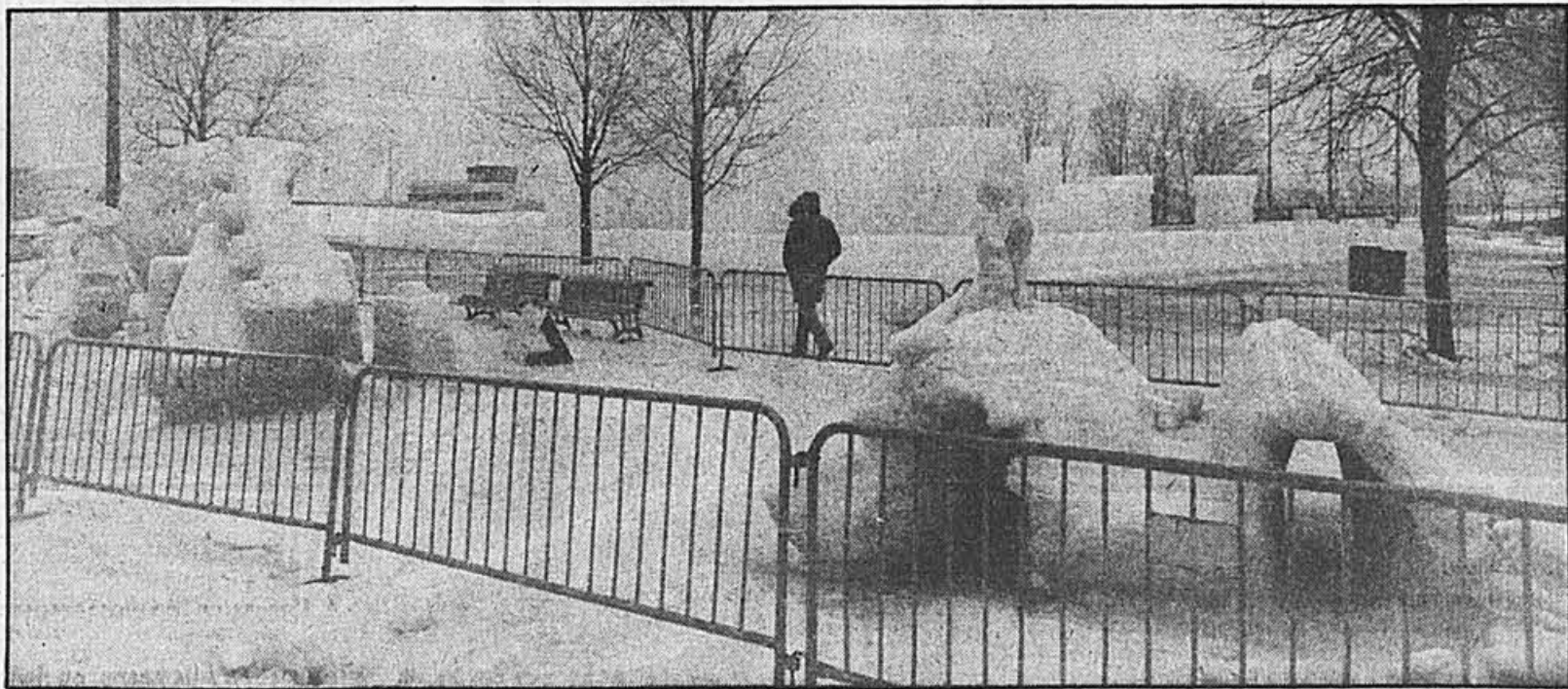
Marcel Lacoste, maire d'Otterburn Park (67 p. cent francophone; 28 p. cent anglophone), est de ceux-là. «Ici nous n'avons jamais reçu de plaintes à ce sujet. Nos

avis publics sans dans les deux langues. La seule bâtisse municipale dotée d'une affiche bilingue est la bibliothèque. Je ne vois pas pourquoi on nous enlèverait notre statut.»

Ceryl McDonald, maire de Pierrefonds conteste pour sa part les statistiques officielles et il soutient que sa ville est encore à majorité anglophone, soit à 54 p. cent, précise-t-il.

À Greenfield Park, le maire Stephen Olynk affirme que ses concitoyens veulent tout simplement «avoir la paix», et il croit inutile de changer quoi que ce soit au statut de sa municipalité, même si les francophones y étaient les plus nombreux. «Nous avons eu officiellement notre statut en juillet 1986. Je ne vois pas pourquoi il faudrait en changer aujourd'hui. Ici, tous nos employés sont bilingues et, dans nos communications, le français est toujours prioritaire», dit-il.

L'Office de la langue française rappelle par ailleurs que ce ne sont pas les municipalités qui peuvent avoir un statut bilingue. On signale notamment que l'Hôpital Santa-Cabrini fait partie de ce groupe (français-italien) et que c'est également le cas pour un hôpital chinois et un CLSC du centre-ville (français-chinois).



Les œuvres des neuf participants au concours provincial de sculpture qui s'est déroulé en fin de semaine dans l'île Notre-Dame, victimes du soleil et de la pluie, offraient un triste spectacle sous le ciel gris.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Le maire lance la 6e édition de la Fête des neiges

GEORGES LAMON

■ C'est ce soir à 20 h au bassin olympique de l'île Notre-Dame, que sera lancée par le maire Jean Doré la sixième édition de la Fête des neiges, en musique et en lumière, animée par des amuseurs publics, avec, en plus, un feu d'artifice au rayon laser.

Rappelons que cette année la Fête des neiges décentralise ses activités sportives et culturelles: sculpture sur neige, glissade, patinage, saut de barils, course de chiens, auront

lieu au Complexe Desjardins, au parc Maisonneuve, dans le Vieux-Port et dans l'île Notre-Dame. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Mais cette fête hivernale demeure avant tout une activité familiale comme l'ont toujours voulu les organisateurs de cette semaine d'activités qui se déroule du 22 au 31 janvier.

Démarquant à 14 heures, le maire de Montréal et président d'honneur de la Fête des Neiges, M. Jean Doré, entreprend une tournée des différents lieux d'activités. Il s'arrêtera au Complexe Desjardins, à l'aréna Maurice Richard, au Parc Maisonneuve, où il devrait fai-

re un tour en montgolfière, et finira sa ronde dans l'île Notre-Dame.

Il ne reste qu'à souhaiter que la neige et le froid seront au rendez-vous. Car, avec la pluie et le temps doux des derniers jours, les sculptures sur neige de l'île Notre-Dame et du Vieux-Port étaient en piteux état, dégelant sous la pluie. Certaines étaient à moitié fondues. Et, hier, les organisateurs de la fête avaient décidé de les démolir. Dans l'île Notre-Dame, le château de glace avait même dû être préservé du soleil et de la pluie par des toiles en plastique.

424 détenus pourront exercer un recours collectif contre le directeur d'Archambault

À la suite d'une émeute, les prisonniers disent avoir subi des traitements cruels et inusités

GERMAIN TARDIF

■ La Cour d'appel a accordé la permission d'exercer un recours collectif de la part des 424 détenus qui se trouvaient à l'Institut Archambault, lors de l'émeute du 25 juillet 1982, contre le directeur de cette institution pénitentiaire, M. André Le Marier.

Elle a ainsi partiellement renversé une décision rendue, le 6 juin 1985, par le juge Fernand Legault, de la Cour supérieure du district de Terrebonne, qui avait refusé d'autoriser une telle poursuite contre M. Le Marier et contre le solliciteur-général du temps, M. Robert Kaplan. Dans le cas de M. Kaplan, la Cour d'appel est d'avis qu'en vertu des fonctions de M. Kaplan, il relève de la

Cour fédérale et que la Cour supérieure n'a pas juridiction.

Intentée par M. Roger LaSalle en son propre nom ainsi qu'en celui de ses 423 co-détenus, présente lors de l'émeute qui causa la mort de cinq personnes, dont trois gardiens, la poursuite réclame des dommages de \$440 000 pour chacun, ce qui signifie un montant total possible de \$186 560 000.

C'est la première fois, au Canada, que la population entière d'un pénitencier obtient l'autorisation d'exercer un recours collectif.

Dans son exposé, la partie demanderesse allègue que du 25 juillet au 3 septembre 1982, les détenus ont été soumis à des traitements cruels et inusités infligés par le défendeur. Ainsi:

■ on les aurait empêchés de communiquer avec leurs avocats avant qu'ils ne soient interrogés par les policiers qui faisaient enquête, contrevenant, ainsi, à la Loi constitutionnelle;

■ alors qu'ils étaient détenus en cellule, ils auraient été «gazés» et aspergés de produits gazeux, les 26 et 27 juillet, sans pouvoir y échapper;

■ après le «gavage», on leur aurait refusé l'accès aux douches jusqu'au 6 août;

■ ils auraient été confinés dans leurs cellules jour et nuit, jusqu'au 19 août, sans sortie ni exercice;

■ il leur aurait été interdit de recevoir de la visite, de communi-

quer avec l'extérieur, oralement ou par écrit, jusqu'au 7 août;

■ ils auraient été, durant cette période, maintenus dans un climat de terreur et d'ignorance absolue du sort qui leur était réservé;

■ ils auraient été dépossédés, pendant tout ce temps, de leurs effets personnels, y compris savon, brosse à dents, crème à barbe, ne pouvant même en acquiescer à la cantine qui avait été fermée;

■ ils auraient été privés de repas chauds jusqu'au 2 septembre.

Signalons que d'autres poursuites relatives aux événements de 1982 sont actuellement pendantes en Cour fédérale.

Protection thermique pour le barrage Daniel-Johnson

Hydro-Québec assure qu'en dépit des fissures, le barrage est sûr

Presse Canadienne
BAIE COMEAU

■ Après six années d'études diverses, Hydro-Québec vient de conclure qu'en dépit des fissures détectées il y a quelques années dans le barrage Daniel-Johnson, celui-ci demeure solide et sûr.

Dans un communiqué diffusé hier, la société d'Etat a fait savoir qu'il ne sera donc pas nécessaire de conforter la structure du barrage par des butées de béton, comme l'avait d'abord envisagé la société d'Etat, il y a deux ans, une mesure qui avait alors été estimée à \$350 millions.

Cependant, par mesure de sécurité à long terme et pour éviter toute possibilité de détérioration sous l'effet du gel, les ingénieurs et les spécialistes qui ont travaillé au dossier ont recommandé d'installer une protection thermique permanente. La recommandation a récemment été entérinée par le conseil d'administration d'Hydro-Québec, qui vient de donner le feu vert au projet.

Un «avant-projet», qui consistera à rechercher les meilleurs matériaux et la meilleure façon de réaliser le confortement thermique, devra être terminé à la fin de 1988.

Hydro-Québec a découvert en mai 1981 une fissure dans des voutes du barrage. On procédait alors à des réparations selon des

méthodes classiques et des études avaient ensuite été entreprises sur les causes et l'effet de cette fissure.

Autres mesures

Les experts consultés ayant assuré Hydro-Québec que le barrage était structuralement sain, la société d'Etat a décidé de relever le niveau du réservoir, qu'on avait limité par mesure de sécurité.

De plus, la société a fait savoir qu'elle procédera à une étude du comportement sismique du barrage et à différentes mesures qui ne pouvaient être réalisées tant qu'on n'avait pas établi avec certitude le niveau de sécurité des installations.

EN BREF

CE N'ÉTAIT PAS LE QUATRIÈME...

■ L'octogénaire qui avait été désigné comme la quatrième victime de meurtre de l'année sur le territoire de la CUM, plus tôt cette semaine, est en fait mort d'une crise cardiaque. C'est ce qui est ressorti d'une autopsie pratiquée cette semaine au Laboratoire de médecine légale. L'homme de 83 ans avait été poignardé vers 23 h 30 le 1er décembre dernier, rue Coloniale, par deux jeunes voyous que la police recherche encore néanmoins.

INCENDIE SUR L'AVENUE VICTORIA

■ Un incendie ayant nécessité deux alertes a causé des dommages tôt hier matin à un duplex en rénovation dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Les pompiers se sont rendus vers 6 h 30 à la maison située au 4796, ave Victoria, où une explosion aurait causé le feu. Personne n'a été blessé.

SAISIE DE CIGARETTES VOLÉES

■ L'escouade antigang de la police de la CUM a saisi vers 23 h hier \$350 000 de cigarettes volées cinq heures plus tôt dans un entrepôt du quartier Saint-Henri. Trois personnes ont été arrêtées et comparaitront aujourd'hui.

Les voleurs s'étaient emparés vers 18 h d'un camion-remorque chargé de cigarettes dans la cour du Canadian National, rue Carillon. À la suite d'informations, les sergents-détectives Michel Rochon et Denis Pélissier, du groupe «Cargo» (spécialisé dans les vols de camions-remorques), ont localisé les suspects.

Finalement, une quinzaine de policiers sous la direction des lieutenants Bernard Massé et Jacques Dumas ont arrêté les trois hommes dans un entrepôt de la rue Saint-Jacques ouest, pendant qu'ils transféraient la marchandise dans une autre remorque.

NÉGOCIATIONS À THE GAZETTE

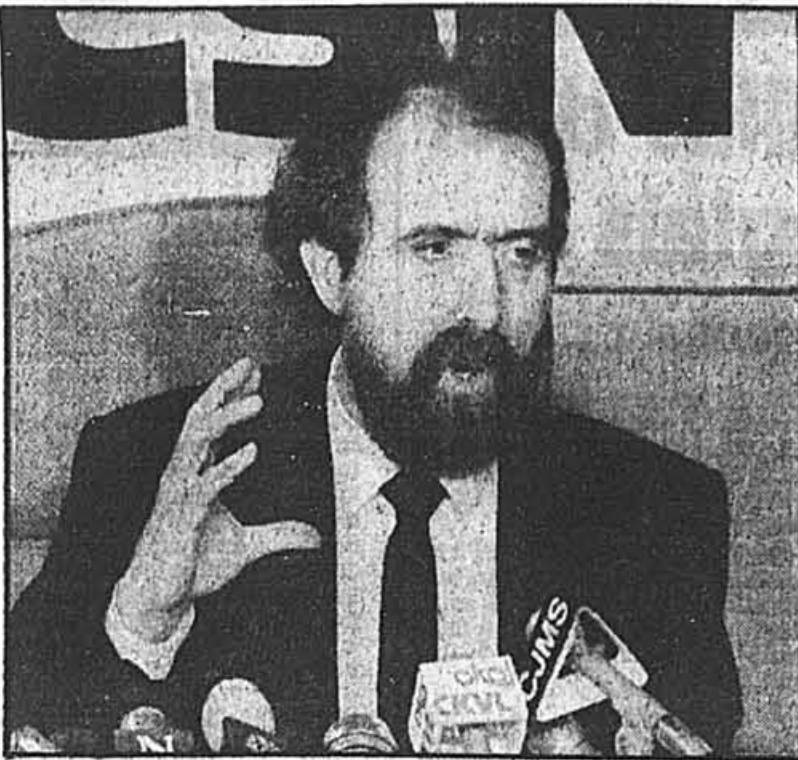
■ La direction du quotidien The Gazette négociait toujours, hier, «quelque part hors de Montréal», avec ses employés, lockoutés il y a quelques mois. Selon des sources fiables, un projet de règlement avec le syndicat des pressiers, et autres employés affiliés avec la Graphics International Union, dont le siège est à Washington, s'est défilé («got bogged down»), la semaine dernière. À la demande du conciliateur, M. Bernard Boulanger, toutefois, la consigne du silence est présentement maintenue en vigueur. Il est donc impossible de connaître la nature des divergences.

MICHEL GIROUARD ACCUSÉ DE FRAUDE

■ L'artiste Michel Girouard a comparu, hier matin, en Cour des Sessions de la paix, pour répondre à cinq accusations de fraude, dont trois d'une valeur dépassant \$1 000 et deux autres inférieures à ce montant. Le juge D'Arcy Asselin a fixé au 7 mars prochain son retour devant le tribunal pour déterminer quand débutera son enquête préliminaire. Selon les actes d'accusation, Girouard, qui est âgé de 43 ans, aurait frustré quatre personnes et une compagnie de diverses sommes en recourant à la supercherie, le mensonge ou d'autres moyens dolosifs, commettant ainsi un acte criminel. Les présumées victimes sont «Voyage Saguenay, Inc.» ainsi que MM. Albert Saragossi, Sheldon Besner, Mmes Barbara Singer et Carol Nulman.

FAUX DOCUMENTS

■ Un employé de la Régie de l'assurance-automobile, âgé de 27 ans, fait face à 177 accusations dont 176 relatives à la fabrication de faux documents et une d'abus de confiance. Jacques Auger a comparu hier, devant le juge D'Arcy Asselin, de la Cour des Sessions de la paix et reviendra en Cour, le 23 février prochain, pour connaître la date de son enquête préliminaire. Selon la dénonciation faite par la Sûreté du Québec, Auger aurait fabriqué des formules de transaction de permis de conduire de la Régie de l'assurance-automobile, sous divers noms, avec, les sachant contrefaits, l'intention qu'ils soient utilisés comme étant authentiques. Les infractions qu'on lui reproche auraient été commises en juin et juillet 1986.



M. Gérald Larose, président de la CSN, a demandé hier à être entendu par Ron Atkey qui enquête sur le SCRS

Larose accuse Boivin d'avoir fomenté des projets criminels, mais ne donne pas de preuves

GEORGES LAMON

■ En 1982, Marc Boivin, alors agent secret pour la GRC, proposait à une personne d'enlever puis de faire disparaître un directeur syndical. Il ne s'agit là que d'un projet criminel parmi tant d'autres que l'agent Boivin avait suggéré à des militants pour résoudre plusieurs conflits syndicaux entre 1982 et 1987.

Cette information figure au nombre de nombreuses déclarations non assermentées, recueillies récemment par les avocats de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à la suite de plusieurs révélations faites par des militants de la CSN qui sont « prêts à témoigner lors d'une enquête libre et sérieuse ».

M. Gérald Larose, en divulguant publiquement hier cette affaire, a refusé de nommer la personne visée. « Nous n'avons pas voulu mettre de nom sur des cibles ni encore sur des personnes de la CSN », a insisté M. Larose en répondant à une question d'un journaliste.

Le président de la CSN, flanqué de ses principaux lieutenants et d'un avocat, Me Carol St-Cyr, a révélé au cours d'une conférence de presse, hier à Montréal, le contenu de ces témoignages ramassés et consignés par les avocats de la CSN.

M. Larose a insisté sur le fait que le Comité de surveillance du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), présidé par M. Ron Atkey, avait le pouvoir d'enquêter et d'interroger ces personnes, s'il voulait obtenir des confirmations.

La conférence de presse de M. Larose avait essentiellement pour but d'inviter M. Atkey à entendre les représentants de la CSN qui, selon lui, avaient des faits nouveaux à mettre en lumière. Déjà, en novembre dernier, la CSN sollicitait une rencontre avec M. Atkey, mais celui-ci avait répondu le 13 janvier 88, qu'un complément d'enquête interne était en cours au SCRS et que rapport devait lui être soumis en avril 88.

« Nous trouvons regrettable que votre enquête semble se limiter à des procédures internes sans entendre ceux qui ont été les victimes des agissements du SCRS », note M. Larose dans le document qu'il a fait parvenir hier à M. Atkey. Nous vous écrivons donc à nouveau, en donnant cette fois plus de détails que nous espérons susceptibles d'intéresser le comité de surveillance. Selon M. Larose, les faits révélés par la CSN témoignent d'activités clandestines d'infiltration, de provocation, de compromission et d'incitation, de complicité et de commissions d'actes illicites auxquels se livrent les services secrets canadiens.

M. Larose a encore insisté pour que ces activités cessent, car elles sont « une atteinte aux droits fondamentaux, à la liberté, à la démocratie » et aussi « une agression orchestrée et planifiée pendant des mois et des années contre la CSN par des agents actifs du SCRS ». Il est évident pour le président de la CSN que la décision de faire cesser cette infiltration et cette activité des agents du SCRS, dépend essentiellement du politique.

« Il faut que le Parlement et l'opinion publique condamnent les activités ignobles de ces organismes fédéraux et l'agression qui nous est faite », a lancé M. Larose. Il faut également que les droits

fondamentaux des organismes syndicaux soient respectés. Que le public canadien connaisse les objectifs, les méthodes, les moyens pris par ces agents secrets infiltrés, et enfin que les organisations syndicales pluralistes et ouvertes sachent développer aussi une vigilance constante envers ces éléments perturbateurs. »

Par ailleurs, M. Larose a déploré le fait que les condamnations de MM. Gérard Thériault, Arsène Henry, Guy Boisvert et Marc Boivin (agent secret depuis 72 et conseiller syndical à la CSN depuis 74), n'aient pas apporté d'explication publique sur les circonstances de ces événements.

Les commissaires de la CECM veulent des salaires quatre fois plus élevés

ANDRÉ PRATTE

■ Affirmant travailler autant sinon plus que les conseillers de la ville de Montréal, les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) viennent de demander au gouvernement du Québec de hausser leur salaire au même niveau que celui des conseillers municipaux. Cela leur ferait une augmentation de 268 p. cent.

Les commissaires ont adopté une résolution en ce sens au cours de leur assemblée de mercredi.

Le salaire de base d'un commissaire de la CECM est de \$6 257 par an. Celui d'un conseiller municipal, de \$23 009,60. Or, selon ceux qui ont exercé les deux fonctions, le travail de commissaire exige au moins autant de temps que celui de conseiller.

M. Jean Trotter, qui avant d'être élu commissaire en novembre dernier, a été conseiller municipal pendant 16 ans, souligne que les quartiers scolaires sont quatre fois plus grands que les districts municipaux : « Le quartier que je représente à la CECM est représenté à l'Hôtel de ville par quatre conseillers municipaux, dont le salaire global dépasse \$100 000 par an ».

« À la commission scolaire, il y a une réunion par semaine, alors que les conseillers municipaux ne se réunissent qu'une fois par mois », ajoute M. Trotter.

Mme Carmen Millette, qui pendant 10 ans a exercé parallèlement les deux fonctions, affirme qu'elle devait consacrer « beaucoup plus d'heures » au niveau scolaire qu'au niveau municipal. D'expliquer Mme Millette, « à la ville, si quelqu'un te demande de faire réparer un trou dans une rue, tu appelles le directeur de service et le problème est réglé ».

« Au niveau scolaire, les problèmes touchent des enfants, la pédagogie : il faut que tu rencontres les parents, les professeurs, le directeur d'école, des spécialistes. »

Le commissaire Yves Poulin, représentant du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), le parti d'opposition à la CECM, a voté en faveur de la résolution : « Il y a bien des commissaires qui doivent travailler au moins 20 heures par semaine ». Cela leur fait un salaire de \$5,96 l'heure.

« C'est réellement du bénévolat », soutient le commissaire Umberto Di Genova, qui a néanmoins voté contre la résolution. M. Di Genova explique que « depuis 34 ans que je suis au Canada, je n'ai jamais demandé une augmentation de salaire, c'est une question de principe ».

En avril l'an dernier, le gouvernement du Québec a accordé aux commissaires deux augmentations de salaire. La première, de

15,7 p. cent, rétroactive au premier juillet 1986, et la seconde, de 3,5 p. cent, qui entrerait en vigueur le premier juillet 1987.

PERSONNE NE VOUS OFFRE
LE SERVICE, LA QUALITÉ
ET LES BAS PRIX
COMME HARRISON

Harrison

ÉPARGNEZ 20% - 60%

PLUS UN BONI DE 5%
PENDANT
NOTRE VENTE.

VENTE BONI



Nous fabriquons nos
propres stores verticaux

Première qualité
garantie à vie

VERTICAL
HARRISON

fait sur mesure

Valence
Gratuite

PRIX
BONI

VERTICAL
HARRISON

SUR MESURE

BETA
72x84

Extra Spécial
Vente Boni

79⁹⁹\$

VERTICAL
HARRISON

PVC
prêt à poser

en stock
75x84

Vente Boni

59⁹⁹\$

STORE PVC VENITIEN EN STOCK

Couleurs: chameau, noir, jaune,
rouge, bordeaux, rose, bleu ciel,
royal.

Disponible St-Martin, LaSalle,
Domaine, Henri Bourassa
seulement.

18 x 45	11,99	18 x 64	16,99	20 x 64	12,99
20 x 45	17,49	20 x 64	17,49	24 x 64	13,99
22 x 45	10,99	22 x 64	19,99	27 x 64	13,49
23 x 45	15,99	23 x 64	20,99	31 x 64	16,49
24 x 45	16,99	24 x 64	22,99	36 x 64	15,99
26 x 45	17,99	26 x 64	23,99	40 x 64	18,49
27 x 45	18,99	27 x 64	24,99	48 x 64	22,49
28 x 45	19,49	28 x 64	25,99	60 x 64	29,49
30 x 45	20,99	30 x 64	26,99		
31 x 45	20,99	31 x 64	27,49		
33 x 45	21,99	33 x 64	31,99		
35 x 45	22,99	35 x 64	32,99		
36 x 45	27,99	36 x 64	35,99		
38 x 45	31,49	38 x 64	38,99		
40 x 45	32,99	40 x 64	39,99		
44 x 45	36,49	44 x 64	43,99		
50 x 45	46,99	50 x 64	48,99		

MICRO VENITIEN
1/2"
100% ALUMINUM

Disponible dans 8 couleurs.

18 x 64	30 ⁰⁰	18 x 45	21 ⁰⁰
24 x 64	40 ⁰⁰	24 x 45	28 ⁰⁰
27 x 64	45 ⁰⁰	27 x 45	32 ⁰⁰
31 x 64	52 ⁰⁰	31 x 45	37 ⁰⁰
36 x 64	62 ⁰⁰	36 x 45	42 ⁰⁰
40 x 64	67 ⁰⁰	40 x 45	47 ⁰⁰
44 x 64	74 ⁰⁰	44 x 45	52 ⁰⁰
48 x 64	81 ⁰⁰	48 x 45	57 ⁰⁰
60 x 64	101 ⁰⁰	60 x 45	71 ⁰⁰

NOUVEAU MAGASIN
5705 BOUL TASCHEREAU
433-1469/70

accessoires de draperies • draperies • valances • tergal • stores verticaux • stores venitiens • accessoires de salle de bain •

Centre d'Achats
Place Versailles
353-8625
Centre d'Achats Fairview
695-3158
Les Galeries d'Anjou
353-6740
Place Plaza Angrignon
365-1360

Centre St-Martin
687-3914
Centre d'Achats Domaine
258-7561
Centre Laval
688-6342
Place Longueuil
677-1935

Place Bourassa
325-5410
La Carrefour Laval
681-2549
5705 boul. Taschereau
433-1469/70



STORE FIBRE
DE VERRE
100% OPAQUE

28 1/2 x 58 10,99
37 1/2 x 70 13,49
43 1/2 x 70 17,99
49 1/2 x 70 21,99
55 1/2 x 70 23,99

COUVRE-LIT

DOUILLETES

RIDEAUX DE
DOUCHE

COUVRE-
MATELAS

OREILLERS

ACCESSOIRES
DE DRAPERIES

REDUCTION DE
**20%
60%**
sur la
marchandise en magasin.

COUSSINS

DRAPERIES

STORES

VALANCES

TERGALS

ACCESSOIRES
DE SALLE
DE BAINS

COUPEZ ET ÉPARGNEZ

BONI RABAIS

Boni additionnel de

5%

Sur la marchandise
en magasin avec
présentation de ce
coupon.

VALIDE JUSQU'AU
23 JANVIER 1988

270-5201

CONFECTION GRATUITE* SUR LES DRAPERIES FAIES SUR MESURE!

Payez seulement le tissu de votre
choix et obtenez la confection
gratuitement!

*Valences, plafond en pente, et toute draperie moins
de 25" de hauteur, et autres travaux spéciaux non
compris.

NAPPES, STYLE ESPAGNOL Monica, 60 x 100 avec 12 serviettes \$29.24	GRAND ASSORTIMENT DE DRAPERIES prêtes à poser, nouvelautés, 50 x 95, prix à partir de \$29.99	NAPPES VANESSA, 60 x 80 avec 8 serviettes \$22.74
COUVRES- LITS ET DOUILLETES à partir de \$19.95	RIDEAUX DE DOUCHE 1ère qualité, à partir de \$14.95	SERVIETTES Field Crest et Caresse Débarbouillettes \$2.99 Serviettes de main \$5.99 Serviettes de bain \$7.79 Draps de bain \$15.99

PLACE ANGRIGNON
365-1360

Harrison

CONDOMINIUM

LE FRANTEL INC.

À SAINTE-THÉRÈSE

Condominiums à l'intérieur de bâtiments
de 8 unités: la tranquillité et la joie d'être
chez soi vous y attendent! Nous
vous offrons 2 modèles de 2 chambres
à coucher avec ou sans foyer, magnifiques
balcons, choix de moquette, entrée
en marbre et beaucoup plus. Situé
près du golf, centre d'achats et carrefour
routier, une visite s'impose!

Prix régulier:
\$7900⁰⁰

Pour de plus amples informations, veuillez
communiquer avec Madame Céline Cloutier
au 430-4369.

Itinéraire: Route 117 angle boul. Desjardins
à Ste-Thérèse.



Selon un rapport du B'nai Brith, ce sont les francophones catholiques qui ont le plus de préjugés racistes

NICOLE BEAUCHAMP

■ Regard à travers un certain prisme culturel? Les «francophones catholiques», en particulier ceux de Montréal, nourrissent le plus de préjugés racistes envers les Juifs, les Italiens, les Polonais et les Noirs, au Canada. Principalement à cause du faible taux de scolarisation.

Cette image ressort de recherches menées par la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada. Des recherches cependant trop incomplètes pour ne pas en distordre les conclusions.

«En général, les francophones catholiques ont le plus de préjugés envers toutes les minorités, les anglophones catholiques un peu moins et les anglophones protestants le moins. Les plus hauts niveaux de préjugés se manifestent parmi les personnes analphabètes, éliminer l'analphabétisme contribuera le mieux à réduire l'antisémitisme au Canada», conclut néanmoins l'étude contenue dans le rapport annuel que divulguait, hier, la Ligue.

Depuis 1982, cet organisme publie un rapport annuel portant sur l'anti-

sémitisme au Canada où le Québec et l'Ontario comptent ensemble les plus fortes concentrations (80 p.c.) de la population juive au pays.

Cette année, ce rapport présente donc une analyse de M. H. Taylor Buckner — professeur de sociologie à l'Université Concordia de Montréal — à partir des résultats des quatre sondages annuels réalisés par CROP pour la Ligue depuis cinq ans, et s'attachant à l'attitude des Canadiens à l'égard des Juifs et autres minorités. Le sondage de 1986 a ajouté les Noirs aux Italiens et aux Polonais.

Trois postulats ont d'emblée aiguillé cette étude. Le premier: l'antisémitisme et le racisme ayant des sources communes, «ceux qui entretiennent des préjugés envers les Juifs en ont généralement à l'égard des Noirs et des autres minorités».

Le deuxième: «Au Canada, les scissions majeures se manifestent entre les francophones et les anglophones, et entre les catholiques et les protestants». Le troisième: «Les préjugés baissent quand le niveau d'éducation monte».

Pour jauger les préjugés antisémites et racistes, on s'est basé sur les

réponses à trois questions des sondages. On les a ensuite analysées en tenant compte de la langue, de la religion et du niveau de scolarité de 8028 répondants de l'échantillon.

«Diriez-vous que les Juifs, Italiens, Polonais, Noirs, ont trop, juste assez ou pas assez de pouvoir au Canada actuellement?». Une frange de 15 p. cent des Canadiens disent que les Juifs ont trop de pouvoir.

Mais les citoyens adultes les plus nombreux à le penser dans tout le pays se retrouvent à Montréal, chez les francophones, les catholiques, ceux qui gagnent plus de \$35000 par année et ont un niveau de scolarité moyen de 9 à 13 années d'études.

«Ce que ceci signifie n'est pas clair, une enquête ne peut que signaler une réalité. Il faudrait une étude qui se penche sur cette question particulière», note M. Buckner.

«Voteriez-vous pour un candidat d'origine juive (italienne etc.) s'il était nommé par le parti pour lequel vous votez d'habitude dans votre circonscription?». Si le sondage de cette année indique que 9 p. cent des Canadiens s'y refuseraient, en revan-

che cette tendance est plus marquée chez les «francophones catholiques».

«Le lien avec l'analphabétisme est bien évident. Dans l'échantillon québécois par exemple, un tiers des répondants qui ne voteraient pas pour un candidat juif ont moins de neuf ans de scolarité», ont souligné sur ce point les dirigeants de la Ligue.

Quant au troisième aspect abordé, il a trait à la fréquence des «contacts» avec les Juifs, Polonais, Italiens et Noirs. «Les contacts avec les minorités s'accroissent à la mesure du niveau d'éducation. Les anglophones catholiques ont le plus grand nombre de contacts, alors que les francophones catholiques en ont le moins», constate l'étude.

«Si on entreprenait une étude plus détaillée, il serait intéressant de vérifier si les contacts entre les groupes majoritaires et minoritaires sont de nature sociale ou commerciale, amicale ou hostile, à statut égal ou inégal. Ces données nous feraient mieux comprendre et interpréter les résultats que nous avons obtenus», signale l'auteur de l'étude.



Gérald LeBlanc

Un tout autre Edward Hillel

En rentrant au bureau, avant-hier, j'ai trouvé un message téléphonique qui n'annonçait rien de bon. Edward Hillel voulait que je l'appelle.

C'est une citation d'Edward Hillel que le quotidien *The Gazette* avait retenue, en exergue et en italique, pour donner le ton à sa série sur les groupes ethniques de Montréal. Ainsi allait cette citation percutante, qui m'a amené à dénoncer le procédé utilisé par notre voisin de la rue Saint-Antoine.

«Le fait de parler français ne suffit pas pour faire partie de la communauté francophone. Les francophones sont si insulaires, si tournés sur eux-mêmes. Si vous ne descendez pas des premiers colons (original settlement), vous ne pouvez jamais devenir membre de cette communauté.» - Edward Hillel, auteur de *The Main: Portrait of a Neighbourhood*.

Je m'attendais donc au pire, d'un interlocuteur qui avait une si piètre opinion de nous, mais j'ai appelé M. Hillel, en me disant que si j'avais le droit d'écrire, il avait bien celui de m'engueuler.

Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre à l'autre bout du fil, Edward Hillel me dire, en très bon français, qu'il était entièrement d'accord avec mon article et qu'il voulait corriger l'impression laissée dans *The Gazette*. Non seulement la fameuse citation n'était pas tirée de son livre, mais elle lui aurait été attribuée à tort.

M. Hillel a justement transmis au quotidien *The Gazette* une lettre de protestation, dans laquelle il écrit, après avoir rappelé la dite citation: «Je n'ai jamais fait cette affirmation. C'est clairement un point de vue auquel je ne souscris pas. Une lecture rapide de mon livre vous en convaincra.»

Je croyais qu'on avait choisi la citation appropriée au message qu'on voulait transmettre dans la série, ce qu'en anglais on appelle du «quote journalism». Bien plus, on a même, selon M. Hillel, trafiqué la citation pour mieux l'ajuster au message.

O

Si j'apporte cette précision, ce n'est pas pour jouer à la mère supérieure qui corrige le travail des concurrents. Comme nous, *The Gazette* a ses services (un ombudsman y reçoit même les plaintes et en fait état dans le journal) pour répondre au public. Mes voisins de la rue Saint-Antoine n'ont certes pas besoin de mes services pour répondre à ses lecteurs.

Si je vous transmets les réactions de M. Hillel c'est pour bien indiquer que celui avec qui j'ai mangé hier n'est pas l'anti-francophone présenté dans *The Gazette*. Il ne faut pas conclure qu'il pense comme moi et qu'il est donc du «bon bord». C'est beaucoup plus compliqué que cela, car Edward Hillel est bien différent de moi, autant dans ses origines que dans ses manières de voir Montréal.

Il faut d'abord savoir qu'il est arrivé chez nous en 1964, âgé de 10 ans, avec ses parents juifs, en provenance de Bagdad en Irak. Connaissant déjà l'arabe et l'hébreu, il a d'abord appris l'anglais, notamment à l'école et à l'université, puis le français comme quatrième langue. C'est donc pour nous un Juif anglophone, mais il habite au Plateau Mont-Royal (rue Hôtel de ville), travaille dans un atelier de photographie, angle des rues Clark et Mont-Royal, et refuse de se situer dans la dualité francophone-anglophone. Il s'élève contre toutes les formes de fermeture, autant celles de sa communauté juive que celles des francophones et des anglophones.

C'est effectivement un excellent photographe, qui vient de publier un album saisissant sur son quartier, le couloir des immigrants le long du boulevard Saint-Laurent, qu'il appelle la «Main». On y trouve une centaine de photos, prises sur le vif de la vie des gens, entre 1980 et 85. De petites gens de toutes races et de toutes couleurs qu'Hillel a rencontrés autour de lui. Un portrait plein de tendresse et de compassion de son coin de ville, accompagné d'une douzaine de courts essais sur les personnages captés par sa caméra. Rien de politique ou de sociologique dans le sens savant du terme, mais des mots simples et directs sur la vie quotidienne. Certains le comparent à Mordecai Richler, l'autre Juif anglophone qui a immortalisé la rue Saint-Urbain. Nonobstant la langue d'écriture, Hillel aime mieux se dire parent de Jacques Ferron ou Michel Tremblay.

Ce jeune artiste de 35 ans a une vision bien à lui de Montréal, «village international». Il faut, selon lui, abandonner les «vieilles attitudes» de ghetto où chacun refuse de laisser entrer les autres. Il faut adopter de «nouvelles attitudes» qui nous permettront de regarder l'avenir et d'ouvrir les portes. «Montréal peut montrer au monde entier que tous sortes de gens peuvent vivre ensemble.»

Dans l'avant-propos de son livre, il écrit: «Le Québec est peut-être le seul endroit en Amérique du Nord où les nouveaux arrivants doivent s'adapter à deux cultures étrangères pour surmonter leur différence («otherness»). Pendant la période d'adaptation, ardue et parfois longue, les gens oscillent entre les manières de la patrie d'origine et celles du pays d'adoption, cherchant une sorte de synthèse, une identité.»

M. Hillel cite ce passage dans la lettre de protestation qu'il vient de transmettre à l'éditeur du quotidien *The Gazette*. «Je suis désolé», écrit-il, qu'après deux heures de conversation avec votre reporter, vous ayez manqué l'essentiel de ce que j'avais à dire, et mal rapporté plusieurs de mes propos.»

O

Étant donné l'importance de la citation attribuée à M. Hillel, j'ai cru nécessaire de rapporter sa vision de la société, telle qu'il me l'a décrite hier.

Ce que j'ai écrit lundi, et ce que je maintiens, c'est que la présentation faite par *The Gazette* de sa série sur les groupes ethniques était clairement tendancieuse, en singularisant la fermeture de la communauté francophone du Québec. Pas plus la photo de départ (André Luchaire-Padovani, fils d'un Français et d'une Italienne, et marié à une québécoise francophone) que le contenu des témoignages ne justifiait une telle présentation. Ma rencontre avec M. Hillel et son témoignage, fort crédible et fort conséquent avec la teneur de son livre, ne viennent que renforcer cette conviction.

Et je soutiens toujours qu'il est malsain et très dangereux d'attiser les tensions ethniques et raciales à Montréal en présentant la communauté francophone, xénophobe et fermée aux nouveaux arrivants, comme la source de tous les maux. À court terme, le procédé peut certes rapporter des dividendes au quotidien *The Gazette* et à sa communauté. Mais à quel prix?

Ce qui n'entraîne aucunement que nous soyons sans défaut. Au contraire! Je tente justement, dans cette chronique, d'inviter les francophones de Montréal à s'ouvrir aux autres avant qu'il ne soit trop tard. Le défi est déjà tellement gigantesque qu'on peut se passer des attaques gratuites et vicieuses.

VISITEZ NOTRE STAND
SUR LES SCIENCES
DE LA TERRE

exposition

Le Salon Carrières et Professions
Place Bonaventure
du 29 janvier au 2 février 1988
Stands 624, 625, 626



Energie, Mines et
Ressources Canada

Energy, Mines and
Resources Canada

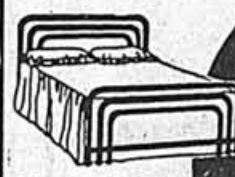
Canada

L'Hon. Marcel Masse,
Ministre

Hon. Marcel Masse,
Minister

LITS DE LAITON

GARANTIS PUR LAITON (BRASS)



Prix cour. 1795\$

MAINTENANT 875\$



Prix cour. 1050\$

MAINTENANT 495\$



Prix cour. 1545\$

MAINTENANT 725\$

50%
DE RÉDUCTION

OUVERT AU PUBLIC
LE SAMEDI
DE 10 H À 17 H

AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE
Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine.
Réductions sur toutes les grandeurs et tous les modèles.
«Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles»

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS

14350 boul. Gouin ouest, Pierrefonds
(Coin St-Jean, Transcanadienne
jusqu'à St-Jean nord)

Tél. 620-5875

Salon de l'auto 88

DERNIER
WEEK-END

Après 20 ans
de bonheur

Des frissons! Du rêve! Des souvenirs!

- Voyez les 400 modèles de véhicules: sports, luxueux, robustes, technologiques, ...
- Devenez coureur automobile sur un circuit simulé, au Kiosque Formule 1 d'Ultramar; tous les visiteurs recevront gratuitement un bon d'essence de 1\$; n'oubliez pas de remplir le bulletin de sélection des dix voitures les plus populaires des 20 dernières années.
- Admirez la "Suite classique", des carrosseries exceptionnelles comme la Testa Rosa, la Jensen Interceptor, la Ferrari Daytona, une présentation de G. Lebeau
- Découvrez les aspects cachés de l'industrie grâce au "Cinéma de l'auto" et voyagez dans le passé avec le reportage photographique géant sur les grandes vedettes et l'automobile.

PARTICIPEZ AU TIRAGE DU SALON DE L'AUTO

30 000 \$ DE PRIX À GAGNER
DONT 2 BONS D'ACHAT
D'ESSENCE ULTRAMAR
DE 5 000 \$ CHACUN ET
20 BONS D'ACHAT D'ESSENCE
DE 1 000 \$ CHACUN.

Tous les détails dans La Presse.

Ultramar

La Presse

CKAC 97.3

HORAIRE:

Du lundi au jeudi de 11 h à 22 h 30
Vendredi, samedi et dimanche de 11 h à 23 h
Sauf le dimanche 24 janvier, de 11 h à 20 h

Prix d'entrée:

• Adultes 6,00\$
• Âge d'or, étudiants ou groupes 3,50\$
• Enfants de 6 à 12 ans 1,00\$



PLACE BONAVENTURE
du 14 au 24 janvier 88



La Presse des Six-Douze est une initiative de La Presse / Éducation. Cette page paraît tous les vendredis en période scolaire et est réalisée par deux enseignantes du primaire: Mesdames Christiane Labrie et Christiane Paquette, d'après une idée originale de Madame Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques. Pour renseignements: Céline Landry (514) 285-6890

La Presse

BALDWIN
CARTIER

DES SIX-DOUZE

SEMAINE DU 13 AU 19 JANVIER 1988



A PROPOS

Bonjour,

Nous t'expliquons cette semaine la différence entre la Tribune des jeunes et le «Club des jeunes journalistes».

La Tribune des jeunes est un commentaire, une opinion ou une recherche sur un article de la page des Six-Douze. Comme par exemple, cette semaine, tu peux nous donner ton opinion sur la solitude. Tu pourras t'inspirer de l'article sur l'exploit d'André Laperrière. Est-ce que tu aimes ou détestes entreprendre des expériences ou des activités seul?

Le «Club des jeunes journalistes», par contre, te permettra d'écrire des articles sur un événement réel qui s'est produit dans ta classe, ton école, ta rue, ton quartier, ta ville, ton pays ou dans le monde. Tu décris l'événement sans donner ton opinion. L'article devra avoir entre 4 et 12 lignes. En retour, tu recevras une carte de membre. Un article des membres sera publié une fois par mois à la place de la Tribune des jeunes. Tu peux écrire à la Tribune des jeunes ou au «Club des jeunes journalistes». Nous allons attendre avec impatience ton courrier.

Christiane Labrie
Christiane Paquette
Service de la Promotion
La Presse
7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Une drôle de démocratie!



Haïti attire notre attention depuis plusieurs mois. Les Haïtiens espéraient élire un chef d'État librement mais cela n'est pas arrivé. Vivre en démocratie signifie que c'est le peuple qui détient l'autorité. C'est par des élections que les citoyens peuvent changer le chef de l'État si celui-ci prend des décisions qui ne plaisent pas à la nation.

En Haïti, la démocratie n'existe pas. Ceux qui doivent la rétablir veulent conserver le pouvoir et font tout pour empêcher les élections. Les Haïtiens, qui ne savent ni lire ni écrire dans une proportion de 85%, n'ont pas connu d'élections depuis 30 ans. Les Haïtiens avaient élu un chef, M. Duvalier, en 1957. Celui-ci a décidé de se nommer président à vie... de père en fils... Le fils, de plus en plus contesté par le peuple, a dû

s'exiler en 86. Le peuple s'est alors donné de nouvelles règles afin d'élire le président de son choix. Les citoyens étaient prêts à aller voter, mais des «tontons macoutes», qui appuyaient l'ancien chef, ont semé la violence partout au pays. Les élections ont été annulées. Le gouvernement avait annoncé des nouvelles élections pour le 17 janvier. Mais seulement une petite partie de la population a voté. C'est que les partis appuyant la démocratie qui se présentaient aux élections avaient demandé aux habitants d'Haïti de ne pas voter. Selon eux, les élections étaient une mascarade et le gagnant était déjà désigné avant que les gens ne votent. Le gouvernement du Canada a d'ailleurs annoncé qu'il n'acceptait pas le résultat des élections du 17 janvier.

CONCOURS

LA MASCOTTE DES SIX-DOUZE

La Presse des Six-Douze recherche une mascotte pour fêter son 1er anniversaire qui aura lieu le 19 février 1988.

Comment participer:

Il te suffit de faire un dessin de ta mascotte et de le faire parvenir à l'adresse suivante:

La Presse / Éducation
Concours Mascotte
7, rue St-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1K9

Trouve une idée originale pour une mascotte et cours la chance de gagner UN MICRO-ORDINATEUR TANDY OU L'UNE DES 4 TROUSSES D'ARTISTES.

N.B. Il est entendu que le dessin choisi devra être modifié pour répondre aux diverses utilisations que nous en ferons.

NATURELLEMENT...



André Laperrière tente un exploit: celui de traverser le Québec sur des skis, en solitaire. André est parti depuis le 26 décembre. Son objectif est de parcourir un long trajet de 2500 kilomètres. C'est le plus long trajet qu'un homme aura fait seul en skis. Il devrait arriver en juin au cap de Nouvelle-France. Six mois d'aventures, de plaisirs et de dangers... Les premières centaines de kilomètres sont souvent très difficiles. Le corps doit s'habituer au froid et en plus André doit tirer une charge de 60 kg de bagages. Il y a aussi les grandes rivières à traverser, le risque que la glace soit trop mince, la grande solitude et les grands vents de la toundra. Et lorsqu'il sera près du but, au printemps, il devra peut-être affronter le terrible ours blanc. André a surtout peur

de ce dernier obstacle car au printemps les ours quittent leur banquise pour s'aventurer un peu à l'intérieur des terres. André risque de mauvaises rencontres. Cette espèce d'ours, la plus grosse du monde (les grands mâles peuvent atteindre les 700 kg et 3 mètres de long) est considérée comme dangereuse. L'ours mange la chair des baleines mortes, dévore les phoques, les poissons, les lemmings. Il aime aussi les algues. Il peut se déplacer sur la glace à plus de 15 km à l'heure et 30 km à la nage. André ne pourrait rien faire s'il rencontrait l'ours blanc puisque le port d'une arme lui est interdit. Pour l'instant, il ne veut pas trop y penser. Il est présentement en route vers Chibougamau.

TRIBUNE DES JEUNES

Moi je pense que les gens cherchent les engelures! Pas de tuque, pas de mitaines, pas de bottes! Savez-vous pourquoi les gens ont des engelures? Ils ne s'habillent pas! Habillez-vous! Je comprends, je comprends. Il y en a qui disent «mes pantalons de ski sont trop longs, ma tuque est trop grande, mes mitaines sont trop courtes».

Saperlipopette! Vos parents ne peuvent pas faire le bord de vos pantalons de ski? Ni même vous acheter des mitaines? De toute façon, moi je vous dis: il vaut mieux être au chaud et laid que d'être beau et avoir froid!

Maryse Leclerc, 9 ans
4 année, École Saint-René
Mercier

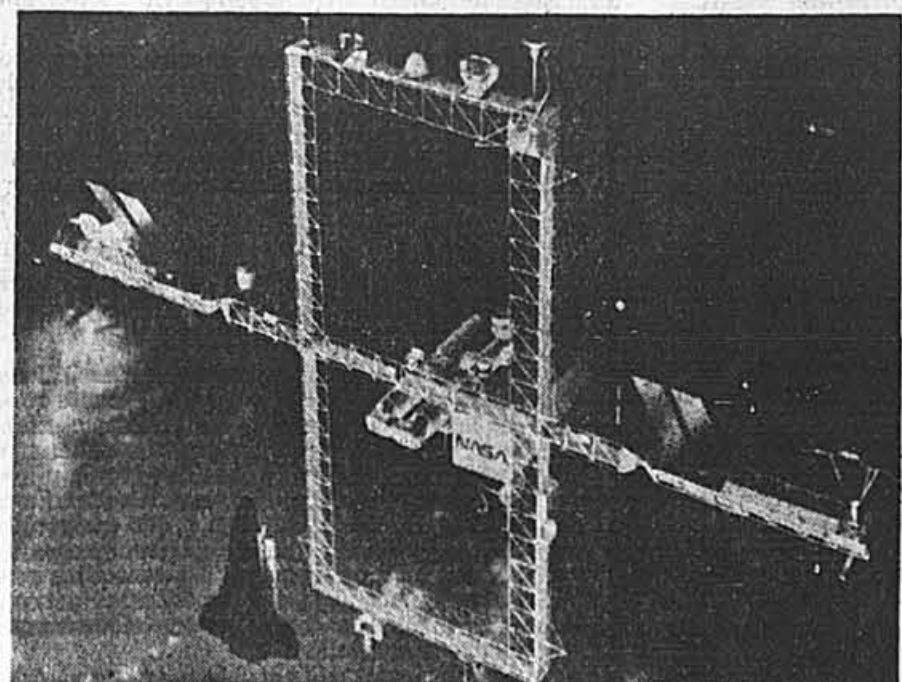
NOUVELLES EXPRESS



La plus vieille personne du monde est morte le 11 janvier. Florence Knapp était âgée de 114 ans. Elle vivait à Philadelphie. Une Norvégienne, Maren Torp, âgée de 111 ans, serait donc maintenant la plus vieille. Une Canadienne, âgée d'un mois de moins que la Norvégienne, serait la seconde personne la plus âgée de la terre pour ce qui est de l'âge. Elle se nomme Agnes Munce et elle serait née le 17 janvier 1877.

Hydro-Québec vient de conclure avec l'État de New York une entente de principe qui lui assurera des revenus de 17 milliards de dollars! Ceci constitue le plus important contrat d'exportation d'électricité de son histoire. Avec ce troisième contrat en 11 mois, c'est plus de 40 milliards de dollars d'exportations qui auront été dénichés en moins d'un an.

Le Canada en orbite



Les États-Unis veulent installer dans l'espace, d'ici à 1994, une station orbitale, au coût de 21 milliards de dollars. La participation du Canada à l'installation de cette station permanente serait d'environ 1,3 milliard de dollars. La grandeur de la station est comparable à celle de l'édifice du parlement d'Ottawa. Elle renfermerait

un centre mobile d'entretien avec une grue spatiale et un garage.

Le Canada a déjà fait ses preuves dans la recherche spatiale en fabriquant le bras articulé utilisé depuis 1981 dans les navettes spatiales. Ce bras est utilisé depuis la deuxième mission de Columbia.

Épopée du K2 (suite)



Jean-François Gagnon

Pierre Bergeron

Bernard Mailhot

Trois braves Québécois ont finalement foulé les alpes du mont K2, de la chaîne de Karakoram, dans l'Himalaya! Ce sont Jean-François Gagnon, Pierre Bergeron et Bernard Mailhot, qui ont atteint le camp numéro 1 à 6100 mètres d'altitude. Ils se dirigent maintenant vers le deuxième camp, à 6800 mètres.

Tous les jours, à 13h précises, un membre de l'expédition communique par radio aux ambassades de Pologne et du Canada situées à Islamabad. Plus le temps passe, plus la première expédition hivernale jamais tentée sur le K2 s'annonce historique.

Très mauvaise saison pour les centres de ski de l'Estrie

BRUNO BISSON

Des deux côtés de l'autoroute des Cantons de l'Est s'étend un paysage d'avril. Les plaines des vallées du Richelieu et de la Yamaska sont jaunes. Quelques taches de blanc, ici et là, témoignent qu'il a dû neiger il y a un certain temps.

Pour les propriétaires de centre de ski de l'Estrie, la dernière

vraie bordée de neige remonte à si longtemps qu'ils sont inquiets. Parce qu'en Estrie, le ski n'attire pas les foules de l'an dernier. Pas de neige, pas de monde.

« Pourtant, affirme M. Robert Désourdy, directeur de la station touristique de Bromont, il y a quatre pieds de neige dans le haut des pentes et deux pieds dans le bas. Les conditions sont aussi bonnes ici qu'à Saint-Sauveur. »

Le directeur n'est pas tendre

envers les chroniqueurs de ski qui ne cessent de vanter la beauté des paysages tout blancs des Laurentides et de la région de Québec.

« En Estrie, on peut faire du ski aussi bien que dans les Laurentides, affirme le directeur. Ce n'est qu'une question de psychologie; il n'y a pas de neige au sol, mais il y en a sur les pentes. Entre vous et moi, c'est quoi la différence entre deux pieds de neige et douze pieds? »

Si la différence ne se sent pas sur les pentes, comme l'affirme M. Désourdy, elle se ressent aux guichets. Le directeur ne veut pas chiffrer la baisse d'affluence que tous les centres de ski estriens subissent cette année. Il admet toutefois qu'elle est importante.

Car la différence se voit lorsqu'on suit la route qui mène à la station de Bromont. Au pied de la montagne, le terrain de golf est tout en herbe, si bien que les pentes enneigées au fond du décor font anachroniques.

Au bas des pentes de ski enneigées artificiellement, la neige est granuleuse comme du sel. En haut, dit un moniteur, la pente est en glace.

Hier après-midi, une vingtaine de skieurs tout au plus descendaient sur les pistes de Bromont.

« Normalement, dit M. Désourdy, on recevrait 3 000 personnes par jour. Aujourd'hui, avec les skieurs de soirée, on en aura peut-être 300. »

Il n'y a plus de neige dans les Cantons de l'Est. Selon un porte-parole d'Environnement Canada, on compte 11 centimètres de neige au sol à l'aéroport de Sherbrooke. À la même date l'an dernier, il y en avait 44.

Pourtant, l'Estrie a reçu seulement 14 centimètres de neige de moins qu'à pareille date l'an dernier. « Ce ne sont pas les précipitations qu'on a reçues qui comptent, dit M. Désourdy, mais ce qu'il en reste. Présentement, il n'y en a plus. »

Deux jeunes paient cher des sensations fortes à ski

HUGUETTE ROBERGE

Le week-end dernier, ivres de plaisir, ils multipliaient leurs ex-

Selon M. Guy Thibodeau, qui recueille et communique pour MRG le Réseau du ski les conditions de ski dans toute la province, l'Estrie est la région où il en est tombé le moins au Québec.

« Même en étant optimiste, je suis quand même obligé d'admettre que les conditions sont en général moins bonnes en Estrie que dans les Laurentides ou à Québec, dit-il. La première chose qu'un skieur voit quand il passe en Estrie, c'est qu'il n'y a pas de neige. On voit le gazon partout. On peut quand même skier sans problème sur les pentes enneigées artificiellement mais on n'a pas le même « feeling ». C'est ça qui fait que les Laurentides fonctionnent à pleine capacité cette année. »

Ainsi, les monts Bellevue et Shefford, à Sherbrooke et Granby, sont fermés. À Orford, six pistes sur 33 n'accueillent pas de skieurs. À Owl's Head, seules les pentes de ski bombardées de neige artificielle restent ouvertes. Le ski de fond n'est praticable nulle part sauf à Sutton, précise M. Thibodeau, où les pistes situées dans le haut de la montagne sont ouvertes.

Un des « espions » qui fournit le réseau MRG en informations, s'est même fait dire par un responsable de Sutton que n'eût été de la neige artificielle, on n'y ferait pas de ski alpin non plus.

« Il n'y a pas de honte à cela, dit M. Désourdy. À Bromont, c'est pareil. »

Pas de honte, certes, mais à l'association des propriétaires des centres de Bromont, Sutton, Owl's Head et Orford, Ski dans l'Est, une porte-parole nous a certifié hier qu'il neigeait sur Sherbrooke. À gros flocons.

Vérification faite chez un commerçant ayant pignon sur rue à trois rues des bureaux de l'association, une vendeuse a précisé qu'il pleuvait. À boire debout.

ploits sur les pentes d'un centre de ski des Laurentides. L'un se « spécialisait » dans le saut acrobatique, l'autre, dans les bosses. Sur leur lit d'hôpital, ils affrontent aujourd'hui un terrible pronostic: paraplogie pour l'un, quadruplégie pour l'autre. Les parents sont effondrés. Les deux garçons ont tous deux 15 ans.

Prudence! C'est un véritable cri d'alarme que lançait hier le Dr Gilles Poupart, chef du département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, dont l'urgence est toujours très fréquentée en hiver.

« Nous n'avons rien contre la pratique du ski, bien au contraire. Nous ne cessons d'encourager les gens à faire de l'exercice. Mais voir des jeunes passer du jour au lendemain du statut de sportif à celui de grand handicapé, ça fait réfléchir! » dit le Dr Poupart.

Même si des efforts importants ont été faits récemment dans la plupart des centres de ski pour accroître la sécurité des skieurs, le nombre de blessés continue d'augmenter.

À eux seuls, les deux hôpitaux de la région des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts et Saint-Jérôme, ont traité 257 accidents du ski dans le seul mois courant du 6 décembre au 6 janvier dernier. La plupart des victimes sont âgées de 5 à 19 ans.

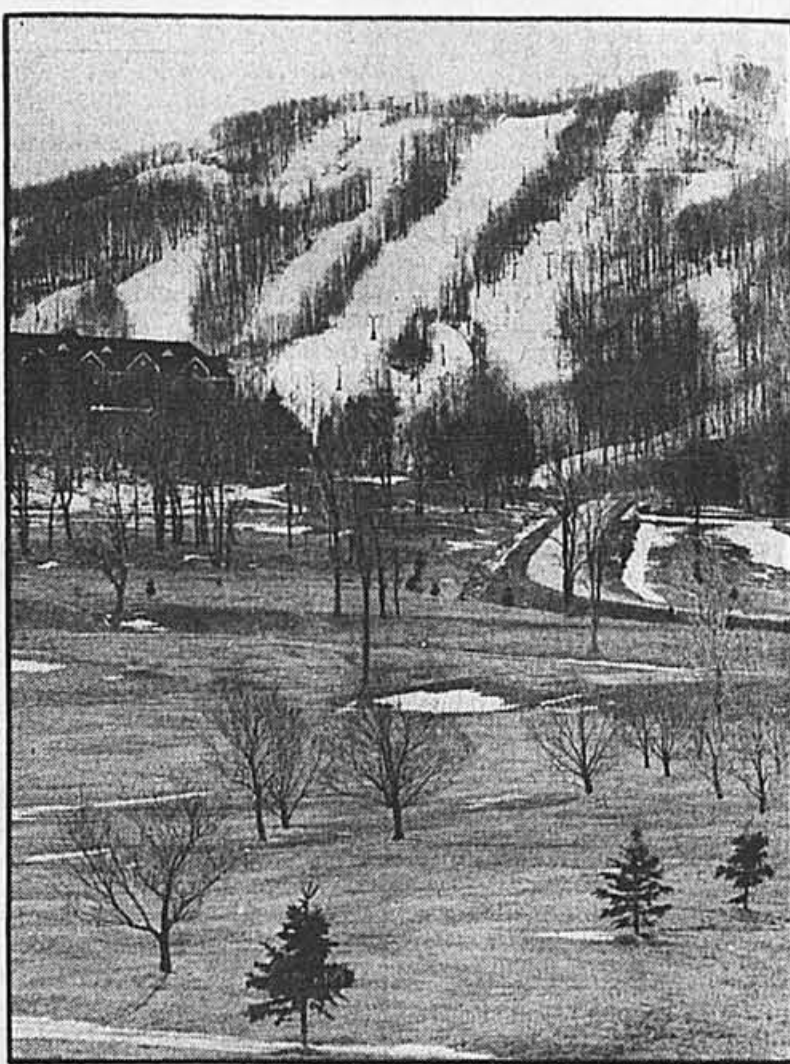
« Ce sont le plus souvent des jeunes qui, après avoir observé les skieurs experts évoluer lors de compétitions de championnat, tentent spontanément de les imiter, alors qu'ils sont loin de posséder la formation et l'entraînement nécessaires », indique le Dr Poupart.

De toute urgence, les parents et les autorités des centres de ski doivent sensibiliser les jeunes téméraires à la réalité et à la gravité du danger. Comment? Le médecin répond: « En leur répétant qu'on ne peut s'improviser champion dans les nouvelles spécialités du ski, telles l'acrobatie, les bosses, les sauts, le ballet et l'utilisation de la planche à neige, toutes très populaires auprès des adolescents. En intensifiant aussi les mesures de surveillance sur les pentes. »

Impossible pourtant d'attribuer les nombreux accidents à des causes précises.

C'est pour cerner de plus près les facteurs de risque qu'en décembre dernier, le DSC de Saint-Jérôme, en collaboration avec la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, a amorcé une recherche sur les circonstances et les conséquences des blessures associées à la pratique du ski, à partir des cas traités par les services d'urgence des hôpitaux de Sainte-Agathe et de Saint-Jérôme.

L'étude vise principalement à mieux connaître la nature et la gravité des traumatismes reliés aux accidents de ski, le taux d'achalandage des urgences, les caractéristiques des blessés, des blessures subies et leurs causes, ainsi que l'estimation des coûts socio-économiques de ces blessures.



À Bromont, au pied de la montagne, le terrain de golf est tout en herbe, si bien que les pentes enneigées au fond du décor font anachroniques.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Laval et Laurentides

Expansion du CLSC des Mille-Iles



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le CLSC des Mille-Iles, qui dessert la partie est de Laval, devient le premier organisme du genre à être autorisé à prendre de l'expansion depuis le moratoire décrété en 1986 par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Le député de Mille-Iles, M. Jean-Pierre Bélisle, a annoncé qu'un montant de \$ 155 000 avait été accordé à ce CLSC. L'agrandissement permettra d'ajouter une surface de 409 mètres carrés, ce qui portera la superficie totale à 1 025 mètres carrés. Ce CLSC emploie 67 personnes. Le directeur est M. André Gervais. Le budget annuel est de \$ 1,8 million.

POUR AVOIR DE MEILLEURS POLICIERS

Le comité exécutif de Laval a accepté, hier, une recommandation de la direction de la police municipale qui demandait la création d'un programme de formation spécialisée pour ses policiers.

Lors d'une conversation téléphonique, l'assistant-directeur, Richard Blanchette, a souligné que ce projet avait été préparé à la suite du dépôt du rapport du comité ad-hoc d'examen des plaintes provenant des citoyens. « Il y a eu plusieurs plaintes de citoyens, mais aucune d'elles ne faisait état de fautes professionnelles. Dans le but de diminuer le nombre de plaintes, il a donc été suggéré de mettre sur pied un comité de formation », a précisé M. Blanchette.

Les objectifs de ce programme sont les suivants: favoriser le développement des policiers à tous les niveaux; améliorer leur compétence; établir un plan de carrière pour les membres de ce service; et fournir la formation spécialisée en rapport avec les interventions policières.

Le programme comprendra des cours de tir, une formation légale, l'utilisation d'appareils spécialisés. On verra aussi à former des moniteurs, instructeurs et techniciens d'interventions policières. Ce sont des officiers de la police de Laval qui donneront ces cours.

Pour la mise sur pied de ce programme, les autorités policières affirment disposer de toutes les ressources humaines nécessaires. La municipalité n'aura donc pas à accorder de budget supplémentaire.

L'AQUEDUC DES MOULINS

L'aqueduc des Moulins, qui dessert en eau potable Terrebonne, Mascouche et Lachenaie, n'est pas sous le contrôle de la municipalité de Terrebonne, malgré ce qu'a affirmé le maire de Mascouche, M. Bernard Patenaude. C'est sur une proposition secondée par M. Patenaude que le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins a adopté, à l'unanimité, le budget 1988 de l'ordre de

\$3,4 millions. Le conseil d'administration de cet organisme est composé de six personnes qui proviennent des trois municipalités.

LOCAL PLUS VASTE POUR L'IMPÔT

Le ministère des Travaux publics du Canada cherche activement un vaste local qui pourrait accueillir les fonctionnaires de l'impôt fédéral du bureau de Laval dès le 1er juin prochain. Pour le moment, ce service gouvernemental est logé au 3131 boulevard Saint-Martin ouest, et le bail prend fin le 31 mai.

Le député conservateur de Laval, M. Guy Ricard, a expliqué, hier, que le gouvernement veut faire passer la superficie des bureaux utilisés par le service de l'impôt à Laval de 4 000 à 6 300 mètres carrés. Ce déménagement va entraîner la création de 175 emplois. Actuellement, 415 personnes travaillent pour l'impôt fédéral au bureau de Laval. Le futur bureau desservira les municipalités des Basses-Laurentides.

DÉPART DU CHEF DE POLICE DE MIRABEL

Le directeur de la police municipale de Mirabel, M. Jean-Claude Saint-Louis, âgé de 49 ans, vient de remettre sa démission au conseil municipal. Sous l'ancienne administration, M. Saint-Louis avait éprouvé quelques problèmes qui avaient entraîné des suspensions. Il avait notamment été accusé de trop parler aux journalistes. M. Saint-Louis en avait appelé devant la Commission de police du Québec. Mais depuis l'élection d'un nouveau maire, M. Hubert Meilleur, tout semblait être revenu dans l'ordre. Toutefois, M. Saint-Louis veut réorienter sa carrière.

C'est le directeur adjoint, M. Michel Ouellet, qui assume de façon intérimaire la direction de ce corps policier qui compte 18 membres permanents en plus de cinq agents surnuméraires. Ancien capitaine de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Ouellet, qui est âgé de 51 ans, a joint le corps de police de Mirabel il y a un an. Il venait de prendre sa retraite après 30 ans de service.

DE CHOSES ET D'AUTRES...

Afin de venir en aide financièrement à la Maisonnée d'Oka, centre de croissance personnelle pour toxicomanes, le club Lions district A-8 et le Centre commercial Le Carrefour présenteront, le 7 mars, le « show mode plus 88 » au Centre des congrès de Laval, sous la présidence d'honneur de Francine Grimaldi... Les terrains de sport de Laval seront offerts l'été en priorité aux jeunes du sport mineur. De plus, les adultes qui évolueront pour des ligues de balle dans les différents parcs devront être résidents de Laval... L'Association de création littéraire de Laval invite la population à participer à une série de 10 ateliers qui auront lieu au Centre des Ecoles, boulevard Auteuil, dans le quartier Duvernay. Renseignements, 667-1180.

20 21 22 23
JANVIER

2 DERNIERS JOURS

LE SOLDE
ANNUEL
D'ENTREPÔT

Du 20 au 23 janvier,
Ouvert exceptionnellement dès 8h30.

ÉPARGNEZ JUSQU'À

50%

sur les complets, vestons sport, pantalons, chemises sport ou habillées, paletots, chandails, blousons et vestes, robes de chambre, chaussures, bottes d'hiver, pantoufles, chaussettes...

Léger supplément pour les retouches sur les vêtements en solde.

Bovet
Au 4475 Métropolitain Est seulement.

Déjoie arrêté: les USA protestent

AFP et Reuter
WASHINGTON

Les États-Unis ont mis en garde hier le gouvernement provisoire haïtien contre toute atteinte à la liberté d'expression à la suite de l'arrestation d'un des leaders de l'opposition haïtienne, M. Louis Déjoie.

Le porte-parole du département d'État américain, M. Charles Redman, a déclaré que Washington avait demandé au gouvernement haïtien la «libération immédiate» de M. Déjoie, lors d'une démarche de son ambassadeur à Port-au-Prince.

M. Redman a qualifié l'arrestation de M. Déjoie, avant-hier à son retour en Haïti, d'«injustifiée et d'inquiétante».

Le porte-parole américain a d'autre part indiqué que les États-Unis n'avaient pas l'intention de rappeler leur ambassadeur à Port-au-Prince, comme l'avait suggéré un influent sénateur américain.

Il a souligné la «profonde préoccupation» du gouvernement américain à propos du fait que M. Déjoie «pourrait avoir été arrêté» à cause des critiques contre le Conseil national de gouvernement (CNG).

«Nous appelons le Conseil national de gouvernement haïtien à respecter le droit à la liberté d'expression de tous les Haïtiens. Des violations de ce droit entraîneraient nécessairement une nouvelle détérioration des relations avec les États-Unis», a poursuivi M. Redman.

Le porte-parole a toutefois estimé que le CNG respectait la liberté de la presse en notant que des radios haïtiennes continuent à exprimer des vues opposées à celles du gouvernement provisoire.

Interrogé d'autre part sur des déclarations du sénateur démocrate Christopher Dodd, qui a demandé le rappel de l'ambassadeur américain en signe de protestation après les élections du week-end dernier, M. Redman a déclaré que Washington «n'avait pas l'intention de le rappeler en consultations».

«Nous pensons, a-t-il dit, qu'il est important dans cette période d'avoir un ambassadeur (à Port-au-Prince) pour nous représenter et exprimer notre point de vue».

Meeting avec la contra: les sandinistes sont déjà à San José

Reuter, AFP et UPI
SAN JOSE, Costa Rica

Une délégation du gouvernement nicaraguayen a effectué hier une arrivée surprise à San José pour ouvrir des négociations directes avec les six principaux dirigeants de la rébellion rassemblés au Costa Rica depuis quelques heures.

De source diplomatique nicaraguayenne, on a indiqué que la délégation sandiniste, conduite par le vice-ministre des Affaires étrangères Victor Hugo Tinoco,

avait pour mission de tester la volonté de négocier des rebelles.

Les six chefs de la contra ne sont cependant venus dans la capitale costaricienne que pour une réunion de médiation avec le cardinal Miguel Obando y Bravo. La rencontre a pour but de préparer l'ouverture des premiers pourparlers directs en six ans de guerre, mais ces négociations ne doivent avoir lieu que la semaine prochaine.

Au nom des contras, M. Pedro Joaquín Chamorro a indirectement répondu aux sandinistes qu'il n'excluait pas l'ouverture

immédiate de négociations directes, mais il a souligné que les contras n'accepteraient de négocier qu'avec un Sandiniste de plus haut rang que le vice-ministre des Affaires étrangères.

«Nous ne préparons qu'une rencontre avec Obando y Bravo. S'ils veulent attendre, il y a ici de très belles plages», a-t-il dit.

Les six dirigeants de la contra ont par ailleurs indiqué qu'ils allaient présenter au cardinal Obando y Bravo de nouvelles propositions de paix et lui demander de les transmettre à Ma-

nagua avant l'ouverture des négociations directes.

Sans en dévoiler les détails, le dirigeant rebelle Adolfo Calero a déclaré que les nouvelles propositions suivraient les orientations d'un précédent projet présenté par les contras en décembre et rejeté par les Sandinistes comme trop politique. Les rebelles avaient alors demandé que les dirigeants de l'opposition politique participent aux pourparlers.

À Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a annoncé hier que le président Reagan demanderait au Congrès de débloquer, au début de février, une nouvelle aide aux

contras «d'un montant un peu inférieur à \$50 millions». Il s'agirait d'une aide «non militaire».

Par ailleurs, le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, se rendra en Espagne mardi et mercredi prochains et s'entretiendra avec le président espagnol Felipe Gonzalez, a indiqué un porte-parole du gouvernement à Madrid. L'annonce de cette visite intervient après que le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, eut proposé hier l'ouverture d'un dialogue entre Madrid et Moscou en vue de réaliser la paix en Amérique centrale.



Le chef des armées, Fidel Ramos, est devenu hier ministre de la Défense des Philippines, en remplacement de Rafael Iletto, qui a démissionné pour protester contre l'impuissance du gouvernement à contenir l'agitation communiste.



PHOTO THEQUE REUTER

Aquino nomme le général Ramos ministre de la Défense

AFP et AP
MANILLE

La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, a nommé hier le chef d'état major de l'armée, le général Fidel Ramos, au poste de ministre de la Défense rendu vacant par la démission de Rafael Iletto. Ce dernier a expliqué sa démission par la façon dont ses projets de réorganisation de l'armée et de lutte contre les rebelles communistes avaient été écartés par le pouvoir.

Le général Renato de Villa, adjoint de Fidel Ramos, va lui succéder, a précisé Cory Aquino lors d'une allocution télévisée. Les no-

minations des généraux Ramos et de Villa sont soumises à l'approbation d'une commission composée de membres des deux chambres du Parlement.

Les commentateurs s'attendent à ce que ces nominations se soldent par d'importants changements, attendus depuis longtemps, dans la hiérarchie militaire.

Rafael Iletto a annoncé qu'il avait demandé sa démission du gouvernement de Corazon Aquino parce que la résistance communiste est devenue «dangerusement puissante» à cause de l'incapacité du pouvoir à assurer «la protection de la population».

Le général Iletto, 67 ans, a précisé qu'il avait soumis sa démission la semaine dernière mais avait retardé son annonce publique pour éviter de créer des remous, faisant apparemment référence aux élections régionales de lundi dernier.

Son successeur Fidel Ramos, 59 ans, avait joué un rôle majeur dans la révolte militaire qui porta Corazon Aquino au pouvoir, en 1986. Il a fait échouer depuis plusieurs tentatives de putsch. «En tant que bon soldat», a-t-il expliqué après sa nomination, «je suis prêt à suivre les ordres du commandant-en-chef».

La guérilla communiste a estimé que la nomination du général Ramos au poste de ministre de la Défense signifie que le gouvernement a choisi «l'option militaire» pour venir à bout du conflit qui oppose le pouvoir à la guérilla.

Un de ses porte-parole, M. Arnel Sandoval, a ajouté hier à Manille qu'avec cette nomination, il fallait s'attendre à une «approche plus militariste» et une escalade de «violentes attaques contre les organisations du peuple» qui dépasseraient l'ampleur atteinte sous la «dictature exercée de Marcos».

Dans son allocution télévisée, la présidente Aquino a rendu hommage au général Iletto et précisé qu'elle avait accepté sa démission «avec beaucoup de regrets». Elle a dit partager ses préoccupations concernant l'insurrection et le professionnalisme des 160 000 membres des forces armées.

Moscou appelle à une conférence de paix au Proche-Orient

Washington dénonce la méthode forte

AFP, UPI et Reuter
NEW YORK

L'Union soviétique a demandé que le Conseil de sécurité des Nations unies prépare la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, pendant que les États-Unis condamnaient hier les bastonnades pratiquées par les forces israéliennes contre les manifestants palestiniens dans les territoires occupés.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a fait parvenir une lettre au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar, demandant la réunion du Conseil de sécurité au «niveau des ministres des Affaires étrangères» afin de discuter de la convocation d'une conférence de paix. La lettre de M. Chevardnadze a été publiée hier au siège de l'ONU à New York.

Un responsable de l'ONU a déclaré à l'Agence de presse United Press International que M. Pérez de Cuellar va demander, dans un rapport devant être rendu public aujourd'hui sur la base des observations faites au Proche-Orient par l'envoyé spécial Marrack Goulding, que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité commencent la préparation d'une conférence de paix.

M. Chevardnadze écrit que le Conseil de sécurité doit «s'engager immédiatement dans le processus de mise en place (...) d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, destinée à trouver, sur la base d'efforts multilatéraux, un équilibre raisonnable entre les intérêts de toutes les parties impliquées, et à assurer une

paix et une sécurité durables dans la région».

Le président américain Ronald Reagan a de son côté indiqué qu'il doit y avoir une participation palestinienne à chaque étape du processus de négociations au Proche-Orient, dans un message adressé au roi Hassan II du Maroc et rendu public hier à Rabat.

«Les États-Unis ont clairement exprimé leur position selon laquelle les droits légitimes du peuple palestinien doivent être pris en considération dans tout accord sur le statut final des territoires occupés», a déclaré M. Reagan.

Le porte-parole du département d'État américain, M. Charles Redman, a exprimé hier l'opposition américaine aux bastonnades dont sont victimes les manifestants palestiniens.

Washington estime, a dit M. Redman, qu'Israël «peut assurer sa responsabilité de maintien de l'ordre en Cisjordanie et à Gaza en utilisant des mesures plus humaines».

Au Caire, le président égyptien Hosni Moubarak a annoncé hier une nouvelle initiative pour tenter de résoudre le conflit israélo-arabe. M. Moubarak doit rencontrer le président Reagan le 28 janvier. Il a indiqué qu'il comptait prendre une initiative, mais il n'en a pas dévoilé la teneur, soulignant seulement que «le soulèvement populaire palestinien constitue un signal d'alarme pour toutes les parties».

Par ailleurs, les autorités israéliennes ont partiellement levé hier le couvre-feu sur les villes palestiniennes et les camps de réfugiés de la bande de Gaza, et ont permis à plus de 100 000 habitants de se rendre à leur travail en Israël.

Attentats en Bretagne

Agence France-Presse

Deux attentats à la bombe ont eu lieu hier à l'aube dans des bâtiments administratifs à Quimper et à Rennes, en Bretagne, faisant d'importants dégâts, a annoncé la police.

Ces attentats ont été revendiqués auprès de Radio-France Bretagne-Ouest par l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). L'ARB a expliqué que ces attentats sont sa «réponse aux provocations de l'État français» en matière d'enseignement de la langue bretonne.

OFFRE DE WHOPPER GRATUIT!

Veuillez présenter ce bon avant de commander.

VOUS OBTENEZ UN WHOPPER* GRATUITEMENT

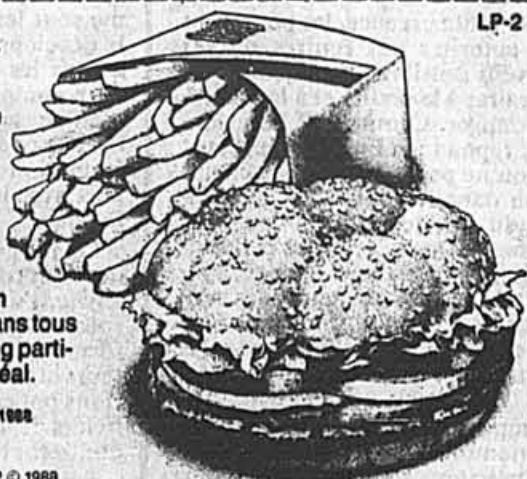
à l'achat d'un délicieux Whopper* grillé sur le feu et d'une frite grand format. Taxes applicables payables par le détenteur. Limite d'un bon par client. Aucune

valeur marchande. N'est valide avec aucune autre offre. Offre valable pour un temps limité seulement dans tous les restaurants Burger King participants de la région Montréal.

Cette offre se termine le 31 janvier 1988.

BURGER KING

*TM OF/MC DE BURGER KING CORP. © 1988



Veuillez présenter ce bon avant de commander.

VOUS OBTENEZ UN WHOPPER* GRATUITEMENT

à l'achat d'un délicieux Whopper* grillé sur le feu et d'une boisson gazeuse de format moyen. Taxes applicables payables par le détenteur. Limite d'un bon par client. Aucune valeur marchande. N'est valide avec aucune autre offre. Offre valable pour un temps limité seulement dans tous les restaurants Burger King participants de la région Montréal.

*TM OF/MC DE BURGER KING CORP. © 1988

BURGER KING

Les camions, c'est Tilden!

29⁹⁵\$
Depuis par jour plus km

18 stations dans la région de Montréal. Détails et réservations au téléphone.

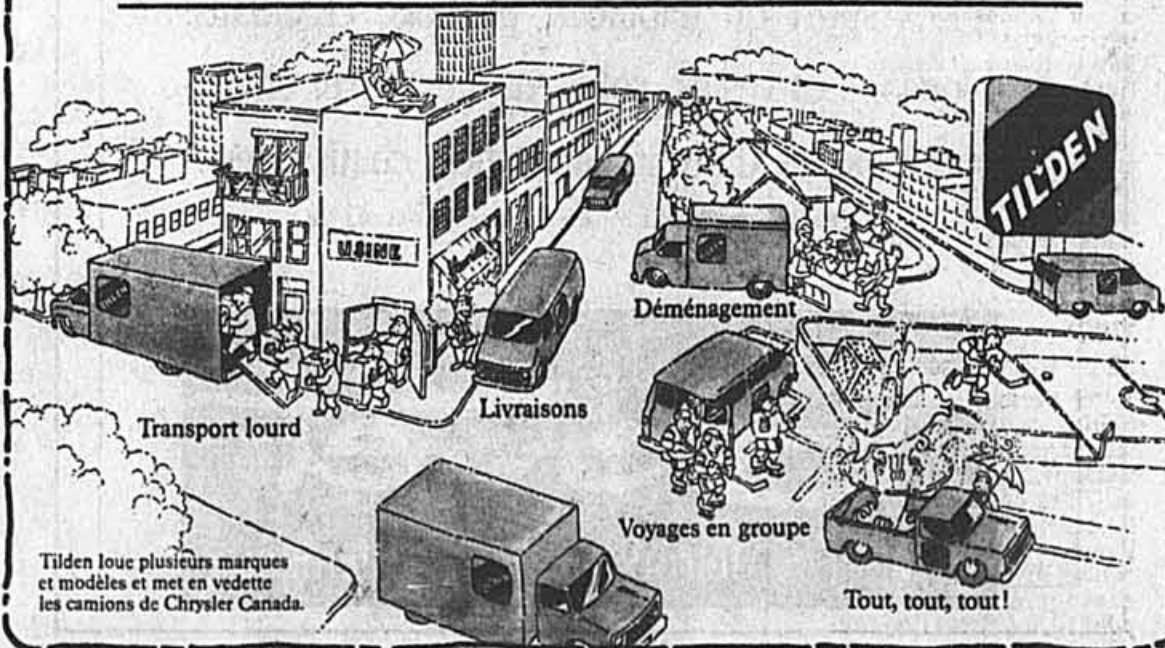
1200, rue Stanley. 878-2771

Place Bonaventure
878-1112

Complexe Guy Favreau
288-8511

Place Dupuis
844-8440

Centre Nord
273-4284



Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les camions de Chrysler Canada.

DÉPÊCHES

AFRIQUE DU SUD

Bagarres meurtrières entre Noirs

Quatre personnes ont été tuées et 67 blessés avant-hier dans des bagarres entre ouvriers noirs à la mine d'or de Randfontein Estates, à 40 km à l'ouest de Johannesburg, a annoncé hier un porte-parole du centre minier. Peu auparavant, la police sud-africaine avait annoncé que trois hommes avaient été tués et 45 autres blessés dans des affrontements de même type à la mine d'or de Westonaria.

CORÉE

Terrorisme appréhendé

Le président sud-coréen Chun Doo Hwan a indiqué hier que la vigilance ne doit pas se relâcher face à la Corée du Nord, qui est capable, a dit M. Chun, «d'actes inhumains de barbarisme» pendant les Jeux olympiques qui doivent se dérouler à Séoul cet été. D'autre part, la Corée du Nord a averti hier que les risques de guerre augmenteraient au cas où Pyongyang et Séoul ne résoudraient pas leurs problèmes. Par ailleurs, le Japon devrait annoncer la semaine prochaine des sanctions contre la Corée du Nord qu'il considère coupable d'avoir saboté un avion sud-coréen disparu en décembre dernier avec 115 personnes à bord.

OTAN

Reagan à Bruxelles en mars

Le président Ronald Reagan a accepté une invitation à participer au sommet de l'OTAN à Bruxelles les 2 et 3 mars prochains, qui lui a été adressée par Lord Carrington, secrétaire général de l'organisation atlantique, a annoncé la Maison-Blanche hier. Le président américain évoquera avec les alliés la puissance de l'Alliance, le désarmement, la ratification du traité sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (INF), son prochain sommet de Moscou avec M. Mikhaïl Gorbatchev et les négociations sur la réduction des armes stratégiques (START).

AFGHANISTAN

Cordovez entame des discussions

L'envoyé spécial des Nations unies, M. Diego Cordovez, a entamé hier à Islamabad des discussions avec le premier ministre pakistanais Muhammad Khan Junejo sur un calendrier pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. M. Cordovez a déclaré qu'il entendait aborder toutes les questions du conflit afghan et dont les solutions doivent être approuvées par les parties concernées lors de la prochaine réunion de Genève. Tant Islamabad que Kaboul considèrent que cette prochaine série de négociations indirectes à Genève sera la dernière, a-t-il ajouté.

LIBAN

A bas les barricades

Des bulldozers ont rasé hier des barricades autour de deux camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth, effaçant ainsi quelques-unes des cicatrices laissées par le siège imposé pendant trois ans par les miliciens musulmans chiites du mouvement Amal. Malgré les assurances d'Amal, qui a levé le siège des camps cette semaine, peu d'hommes se sont aventurés à l'extérieur et nombreux sont ceux, parmi les 15 500 habitants de Chatila et Bourj al Brajneh, qui considèrent les derniers événements avec prudence.

BANGLADESH

Intervention policière

Une centaine de policiers anti-émeute ont pénétré dans l'enceinte de l'Université de Dacca à la suite d'une série d'explosions qui s'y sont produites hier, au deuxième jour du mouvement de grève générale lancé par l'opposition au gouvernement du président Mohammad Ershad. Les policiers, armés de fusils automatiques, ont pris position sur les toits de deux immeubles du campus ébranlés par une douzaine d'explosions de bombes de fabrication artisanale, qui n'ont pas fait de victime.

TIBET

59 personnes libérées

59 personnes, détenues depuis quatre mois pour leur participation aux manifestations indépendantistes au Tibet, ont été remises en liberté, a annoncé hier l'agence officielle Chine Nouvelle. Plusieurs d'entre elles ont fait preuve de «repentir», a affirmé l'agence.

Dialogue Sihanouk-Hun Sen: l'impasse évitée de justesse

Agence France-Presse
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'impasse a été évitée de justesse dans les entretiens sur l'avenir du Cambodge entre le prince Norodom Sihanouk et le premier ministre du régime vietnamien de Phnom Penh, M. Hun Sen, qui se sont achevés hier à Saint-Germain-en-Laye, en banlieue de Paris.

Après une journée de mercredi plutôt décevante, l'ancien souverain cambodgien et M. Hun Sen ont sorti de nouvelles cartes hier pour tenter de débloquer une crise née de l'intervention vietnamienne au Cambodge en décembre 1978. Ils se sont séparés en se promettant d'étudier les nouvelles propositions avancées de part et d'autre et en se fixant un nouveau rendez-vous fin avril à Pyongyang, la capitale nord-coréenne.

La proposition la plus spectaculaire, faite par le prince Sihanouk, est celle d'un gouvernement bipartite provisoire qui excludrait les Khmers Rouges, fer de lance de la résistance anti-vietnamienne au Cambodge et alliés du prince au sein du GCKD, gouvernement de coalition khmer en exil, reconnu par l'ONU. Cette proposition, faite dès mercredi par le prince, a été longuement expliquée hier à M. Hun Sen.

M. Hun Sen a de son côté proposé un calendrier de retrait des troupes vietnamiennes dans un délai de 24 mois, assorti de la condition d'une élimination militaire des Khmers Rouges.

Tenus pour responsables de

sanglants massacres au Cambodge dans les années 1975-78, les Khmers Rouges constituent actuellement, avec leurs 30 000 soldats puissamment armés par la Chine, la principale force de la guérilla anti-vietnamienne sur le

terrain.

Pour Sihanouk, un éventuel gouvernement bipartite provisoire aurait pour tâche essentielle d'organiser des élections au Cambodge sous contrôle international.

Amnistie: libérez le Zaïrois Tshisekedi

GILLES TOUPIN

L'ancien ministre de la Justice du Zaïre, M. Tshisekedi Wa Mulumba, rentré voici six jours dans son pays après une tournée à l'étranger et au Canada, a été arrêté et soumis à des «traitements psychiatriques» par le régime du président Mobutu Sese Seko. La section québécoise d'Amnistie internationale, par la voix de son directeur général Marcel Léger, a protesté fermement hier contre cette violation fondamentale de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont le Zaïre est signataire depuis 1976.

M. Léger a rappelé à La Presse que M. Tshisekedi, opposant au régime Mobutu et fondateur du parti de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) déclaré illégal, a déjà été arrêté à cinq reprises dans le passé. A sa rentrée au Zaïre la semaine dernière, après avoir séjourné deux jours à Montréal, M. Tshisekedi a

convoqué une assemblée politique qui a été prise d'assaut par l'armée. Trois personnes ont été tuées, une centaine d'autres ont été arrêtées dont M. Tshisekedi.

M. Marcel Léger a souligné que les «examens psychiatriques» que l'on fait passer au leader de l'opposition sont «des méthodes que l'on utilise habituellement pour faire disparaître quelqu'un».

Amnistie internationale se dit préoccupée par l'arrestation de M. Tshisekedi et des mauvais traitements qu'on lui a infligés. Selon M. Léger, M. Tshisekedi n'a fait qu'exercer sans violence ses droits fondamentaux de liberté d'expression. Amnistie affirme que l'ancien ministre est détenu «incommunicado». Elle demande que l'on porte au prisonnier une assistance médicale, que la justice zaïroise le libère ou qu'elle porte des accusations précises contre lui, conformément à l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Panasonic

Machine à écrire électronique

«À L'AVANT-GARDE DU TEMPS»

À UN PRIX INCROYABLE DE

VOYEZ TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES:

- 1) mémoire 7000 caractères (3 pages)
- 2) écran 14 caractères
- 3) marge de droite justifiée
- 4) impression caractères gras
- 5) centrage automatique
- 6) soulignage automatique
- 7) retour du chariot automatique
- 8) correction 1 ligne
- 9) styles de caractères interchangeables
- 10) etc.

SEULEMENT
349\$*

PERSONNE
N'OFFRE DE
MEILLEURS PRIX
POUR CES
CARACTÉRISTIQUES



*QUANTITÉS LIMITÉES

VENTE • SERVICE • LOCATION

ADMACO

Équipements de bureau Ltée
5343, boul. Décarie 489-9779

Heures d'ouverture: 9 h 30 - 17 h
Samedi: 10 h - 14 h

CHEQUES

La Vente Balayage

Continuez Chez

CENTRE HI-FI

Crédit Disponible
Aucun Dépôt Requis

MEILLEUR PRIX GARANTI

Investissez en Qualité

JVC 14" COULEUR 399

C-1327 Téléviseur couleur 14" avec télécommande, qui contrôle la couleur, la teinte, le détail, l'image et le volume, cabloélecteur intégré.

JVC T-120 HR 699

Cassette Vidéo VHS HR 699

JVC T-120 HG 799

Cassette Vidéo VHS HR 799

JVC VHS 599

Video Movie GR-C9-HS

JVC 1799

GR-25 NOUVEAU MODÈLE

JVC 549

L'INVENTEUR DU VHS

JVC 299

PC-V55

JVC 899

100 WATTS

DOUBLE CASSETTE

COMPLINK

10215, ST-LAURENT 387-6484

1 **CENTRE HI-FI**

2 MONTREAL 6952 Sherbrooke Est. (Pres du metro Radisson) 259-3882

3 LAVAL 404 Boul. des Laurentides (Pont Viau) 662-1133

4 CHOMEDEY 806 Cure La Belle (Pres de Notre Dame) 682-1377

5 LONGUEUIL 3138 Chemin Chambly (Pres de Roberval) 646-9805

6 WEST ISLAND 3367 Montée des Sources (Plaza centennial D.O.) 685-4932

7 LA SALLE 7794 Boul. Newman (Ville La Salle) 366-9922

8 PLAZA ST-HUBERT 6260, rue St-Hubert (pres Bellechasse) (En face de Maricette Clermont) 276-4654

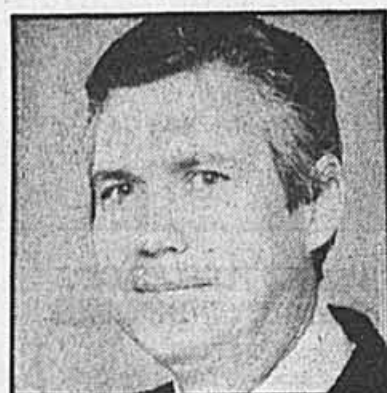
9 REPENTIGNY 190 Notre Dame (En face de McDonalds) 581-0873

10 CHATEAUGUAY 266 Boulevard D'Anjou 692-0454

Demanda de crédit et commandes téléphoniques acceptées
Crédit disponible aucun dépôt requis



Eric Kierans



Guy Gilbert

L'artillerie lourde mobilisée pour Blaikie

PAUL DURIVAGE

On avait mobilisé l'artillerie lourde au procès de Peter Blaikie hier. Des personnalités du monde juridique, financier, et même politique sont venues prêter leur concours à la défense de l'avocat bien connu accusé d'avoir profité d'informations privilégiées pour faire des placements en Bourse.

Premiers à comparaître: le vice-président du Barreau du Québec et ancien bâtonnier Guy Gilbert et l'ancien président du barreau canadien Yves Fortier ont témoigné de l'honnêteté de leur collègue.

«C'est un homme impeccable tant sur le plan social, que moral, déontologique ou intellectuel», a déclaré Me Gilbert qui dit connaître l'accusé depuis une vingtaine d'années pour avoir travaillé en «vis-à-vis» avec lui à quelques occasions, bien qu'il ne le «fréquente pas socialement».

«Pour moi, sa réputation est à toute épreuve... Je n'ai jamais entendu un mot de reproche à son sujet», a renchéri Me Fortier après avoir relaté leur camaraderie à Oxford et le voisinage de l'un de ses frères avec l'accusé.

Ce «bien cuit» soumis en preuve avait d'abord été contesté par l'avocat de la Commission des valeurs mobilières, Me Richard Proulx, qui invoqua le caractère inhabituel d'une pareille défense en droit pénal. Le juge Yves Lagacé a cependant autorisé la démarche soulignant que l'accusé avait droit à «une défense pleine et entière».

M. Eric Kierans, économiste, ancien président de la Bourse de Montréal, ministre du Revenu et de la Santé dans le gouvernement Lesage et ministre des Communications dans le gouvernement Trudeau, a ensuite comparu comme expert financier. Selon son témoignage, les informations dites privilégiées dont aurait bénéficié M. Blaikie, n'avaient aucune valeur matérielle.

«En janvier, l'intérêt de Memotec pour Teleglobe était bien connu dans la communauté financière. Mais cela n'a eu aucun impact, car les investisseurs croyaient que c'était un rêve sans espoir... Personnellement, j'aurais plutôt été enclin à vendre si j'avais eu des actions de Memotec à ce moment», a déclaré le retraité âgé de 73 ans.

Pour sa part, le président du bureau montréalais de Richardson Greenshields, (qui devait par la suite faire le financement public de \$150 millions de Memotec), M. Charles Wiltshire, a confié que le mot d'ordre aux clients de sa firme à ce moment, était «vendez».

Peter Blaikie, ancien président du parti conservateur du Canada et un des adversaires du premier ministre Brian Mulroney dans la course au leadership de 1982, est accusé d'avoir acquis 1000 actions de Memotec le 16 janvier dernier après avoir appris, lors de conversations d'affaires en novembre et décembre, qu'elle se préparait à faire une offre d'achat pour Teleglobe.

Le dollar franchit la barre des 78¢ US

Le dollar canadien a franchi allègrement la barre des 78 cents US hier, gagnant 20 centimes. Il a clôturé à 78,11 cents US, son plus haut niveau depuis avril 1984.

Entre-temps, la Banque du Canada réduisait de dix centièmes son taux d'escompte hebdomadaire, le fixant à 8,63 p. cent.

Dans la journée de mercredi, le

dollar canadien avait atteint 78 cents US pour la première fois depuis près de quatre ans.

Cette remontée du dollar et la diminution du taux d'escompte ne signifient pas pour autant que les banques à charte doivent songer à baisser leur taux de base.

Au contraire, le gouverneur de la Banque du Canada, M. John

Crow, déclarait hier, devant le Comité des finances des Communes, que le rythme annuel d'inflation de 4,2 p. cent était encore trop élevé pour permettre aux taux d'intérêt de baisser: il est essentiel, a-t-il affirmé, que la hausse des prix se modère avant de réduire les taux d'intérêt.

«Il existe un danger de surchauffe économique», a souligné M. Crow devant les journalistes, après avoir été interrogé par les députés de l'opposition sur les raisons du refus de la Banque centrale d'abaisser les taux d'intérêt.

«Il faut toujours tenter de diminuer le taux de chômage, mais une réduction des taux d'intérêt ne ferait qu'attiser l'inflation dans les secteurs économiquement forts, comme le sud de l'Ontario, sans pour autant réduire le chômage dans les régions déprimées du pays.»

Le taux de chômage national est actuellement de 8,1 p. cent. À l'échelle provinciale, il varie de 5,3 p. cent en Ontario à 18 p. cent à Terre-Neuve.

M. Crow a rejeté les affirmations de Raymond Garneau, critique financier du Parti libéral, qui avait prétendu que l'inflation, établie actuellement à 4,2 p. cent, était maîtrisée et qu'avec un dollar fort, les taux d'intérêt devraient être abaissés. «Avant de dire que l'inflation est maîtrisée, a fait remarquer M. Crow, il faut

constater une tendance à la baisse dans ce domaine, et je ne pense pas que ce soit le cas. À mon avis, il nous faut oeuvrer vers une inflation nulle.»

La diminution des taux d'intérêt apparaît d'autant moins justifiée à M. Crow que, comme il l'a expliqué hier, si le krach boursier n'a pas encore influencé l'activité économique, un ralentissement de la croissance était attendu pour 1988 avant la chute boursière. Certains, a-t-il dit, préconisent une baisse du loyer de l'argent pour faire face à un éventuel ralentissement économique, mais la Banque centrale doit faire preuve de prudence dans sa politique monétaire.

Faiblesses

Tout en se disant confiant que la croissance économique se poursuivrait cette année — même si c'était à un rythme plus lent — M. Crow a laissé entendre que si l'économie faiblissait, la Banque pourrait intervenir en permettant une réduction des taux d'intérêt. «Nous réagirons à la conjoncture économique», a-t-il dit.

Interrogé lui aussi à sa sortie des Communes, le ministre des Finances, Michael Wilson, a dit partager le point de vue du gouverneur de la Banque du Canada.

Bélanger salue le réalisme de Mulroney

JACQUES BENOIT

Dans une intervention qui risque de ne pas passer inaperçue, le président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, M. Michel Bélanger, a félicité hier le gouvernement Mulroney pour sa politique économique, à laquelle il a consacré près de la moitié de sa traditionnelle allocation aux actionnaires.

«Malgré leurs défauts, tous les éléments de la politique économique du gouvernement canadien ont eu le mérite singulier de peser à peu près au même moment dans à peu près le même sens. Ce sens, c'était celui de la prudence dans le domaine monétaire, de la volonté de réduire, d'une façon lente mais constante, le déficit des finances publiques, et de ne pas intervenir de façon impulsive dans la détermination des coûts de production», a-t-il dit.

En ce qui regarde le libre-échange, l'homme fort de la BN a salué le réalisme, «auquel nous n'étions plus habitués», a-t-il dit, et le détermination du gouvernement.

«Qu'il ait persisté dans cette voie même au milieu d'un débat idéologique orageux, cela est tout à fait remarquable», a-t-il déclaré.

Ceci étant, il s'est étonné que l'opinion publique ne semble guère reconnaître les «excellents résultats» de la gestion du gouvernement, ce qui,

selon lui, «comporte un risque grave».

«Un gouvernement qui poursuit une politique qui réussit bien, mais qui n'en obtient aucun crédit auprès de l'opinion publique, est nécessairement tenté de changer de cap», a-t-il noté.

Comment expliquer ce silence général sur la qualité de la performance du gouvernement conservateur?

«Je pourrais dire que des gens comme moi... ou comme vous, a-t-il déclaré aux journalistes à l'issue de l'assemblée, n'en parlent pas assez souvent. Je pense aussi que, en règle générale, quand les choses vont bien, ce n'est pas une nouvelle».

L'année en cours

Pour l'année en cours, le bénéfice net (\$1,85 par action en 1987) devrait progresser de 10 à 15 p. cent, a annoncé de son côté le président et chef des opérations, M. André Bérard.

En 1987, le bénéfice a atteint \$214,4 millions, quoique la BN ait enregistré pour l'exercice une perte de \$83,6 millions compte tenu de la provision spéciale (\$500 millions d'impôts recouvrés) ajoutée par la banque à ses réserves générales, en raison des pertes qu'elle pourrait subir sur ses prêts (\$2,347 milliards) à des pays figurant sur la liste de surveillance du Surintendant des institutions financières.

Le nombre de faillites augmente au Québec

CLAUDE PICHER

Les faillites ont diminué partout au Canada en 1987, sauf au Québec, indiquent les statistiques du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, publiées hier.

Le Canada a observé 7 659 faillites d'entreprises l'an dernier, ce qui représente une baisse de 9,9 p. cent par rapport aux 8 502 faillites de l'année précédente. On note une diminution partout au pays, particulièrement en Ontario, où le nombre de faillites recule de 16,7 p. cent pour se situer à 1 717, et en Alberta, où on note 991 faillites cette année, ce qui représente un recul de 15,2 p. cent. Au Québec, le ministère a dénombré

2 694 faillites d'entreprises, contre 2 826 l'an dernier, soit une baisse de 4,7 p. cent.

Mais ce n'est le nombre de faillites qui est le plus important, puisqu'il ne donne qu'une vague idée de la situation. Les montants englobés dans les faillites permettent de mieux l'évaluer. Nous ne parlons toujours ici que de faillites d'entreprises.

À cet égard, on note que les faillites ont entraîné des pertes de \$1,78 milliard en 1987, montant qui marque une sensible amélioration sur les pertes de \$1,94 milliard de l'an dernier et les \$2,02 milliards de 1985. Toutes les régions du pays ont contribué à abaisser les pertes, sauf le Québec. Ainsi, les passifs des faillites en Colombie-Britannique ont chuté de 30,6 p. cent pour se situer à \$365 millions. En Ontario, on ob-

serve un léger recul de 2,3 p. cent, les pertes passant de \$371 à \$362 millions. Au Québec, les montants perdus dans les faillites passent de \$452 à \$459 millions, une très faible progression de 1,5 p. cent.

Les chiffres du ministère font ressortir que s'il y a plus de faillites au Québec que dans n'importe quelle autre province, ces faillites sont par contre moins importantes. Une faillite d'entreprise au Québec, entraîne en moyenne des pertes de \$170 296. En Ontario, la faillite moyenne se chiffre à \$210 955. En Colombie-Britannique, à chaque faillite correspond un passif de \$288 246. Enfin, la faillite moyenne, en Alberta, entraîne des pertes de \$453 588. Ces quatre provinces, ensemble, représentent plus de 90 p. cent des faillites d'entreprises au Canada.

Canadien veut faire oublier son image western

RICHARD DUPAUL

Dans l'espoir de dissiper son image de «westerner» dans l'esprit des Québécois, Canadian International ajoutera en 1988 des vols directs depuis Montréal. De plus, la société de Calgary a choisi l'agence montréalaise BCP Stratégie Créativité pour réaliser une campagne publicitaire au Québec évaluée à plus de \$3 millions.

BCP, que les milieux publicitaires associent généralement aux Libéraux, est l'agence qui a eu la responsabilité des promotions d'Air Canada entre 1979 et le printemps 1986. Depuis, Air Canada fait affaire avec une rivale, Cossette Communication Marketing, que l'on place maintenant dans le camp des Conservateurs.

Le choix de BCP a été confirmé par le président de Canadian, M. Murray Sigler, à Montréal dans le cadre d'une tournée pan-canadienne visant à rencontrer les employés de la société.

Québec

M. Sigler a réitéré son objectif de faire de Canadian, «un transporteur véritablement national et international d'ici cinq ans», ce qui laisse une bonne place pour le Québec, a-t-il dit.

En dépit de son image «d'étranger», Canadian International, via sa filiale Inter Canadian, maintient son avance sur Air Canada en ce qui touche le transport intérieur au Québec, souligne M. Sigler. Inter Canadian - qui regroupe Quebecair et Inter-Québec (anciennement Nordair-Métro et Québec Avia-

tion) - dessert 21 (bientôt 22) destinations au Québec alors qu'Air Canada en rejoint 5.

C'est d'ailleurs pour rattrapper son concurrent qu'Air Canada lancera, fin mars, son transporteur d'appoint au Québec, Air Alliance. N'empêche que Canadian souhaite ajouter d'autres vols directs reliant le Québec au reste du Canada, dont Toronto, Calgary et Vancouver.

Des vols additionnels, internationaux cette fois, seront lancés avec l'arrivée des huit nouveaux Boeing 767-300ER que Canadian attend d'ici un an et demi. Selon le vice-président exécutif de l'Est du Canada, Paul Pelletier, il faut surveiller les noms de Fort Lauderdale, Amsterdam, Rome, Milan et de toutes nouvelles destinations à Francfort, Munich et au Mexique. Canadian veut aussi

augmenter ses visites sur l'Asie (à Beijing et Hong Kong notamment) et en Amérique du Sud.

M. Sigler discute présentement avec des sociétés aériennes étrangères afin d'en venir à des ententes commerciales ou pour mettre sur pied un réseau de distribution internationale semblable à Amadeus.

Dans la foulée du libre-échange, le pdg souhaite que les Américains renégocient dans deux ans l'accord bilatéral sur le transport aérien. Toutefois, une nouvelle entente risque de déplaire à Air Canada, favorisée par l'entente actuelle.

M. Sigler prévoit «une bonne année», en dépit de la hausse des prix du carburant. Canadian prévoit atteindre le cap de \$2 milliards de revenus en 88 et s'attend à une marge nette d'exploitation de 7 p. cent.

Finances personnelles

C'est la saison des REÉR

PAUL DURIVAGE



Voici venue la saison des REÉR, les fameux régimes enregistrés d'épargne-retraite. Chaque année, plus

de 700 000 Québécois y cotisent au-delà de \$1,5 milliard. Où-quand-comment-pourquoi, combien? Voici la réponse à quelques questions souvent posées.

Q - Qu'est-ce qu'un REÉR?

R - Un régime enregistré d'épargne-retraite est avant tout un mode d'épargne. Il vise d'abord à accumuler des fonds en vue de la retraite mais il peut aussi se révéler utile en prévision d'un congé de maternité, d'une année sabbatique ou d'un retour aux études.

Q - Y a-t-il des avantages fiscaux?

R - Les sommes versées à un REÉR permettent de réduire d'autant vos revenus imposables. Qui plus est, les intérêts s'accumulent libre d'impôts à l'intérieur du régime. Ainsi, pour quelqu'un dont le taux d'imposition marginal est de 45 p. cent (soit un revenu imposable d'environ \$25 000), une contribution de \$3500 à un REÉR ne lui coûte en fait que \$1 925 compte tenu de l'économie d'impôt qu'il réalise.

Q - Quelle est la limite admissible?

R - En termes généraux, on peut cotiser à un REÉR jusqu'à concurrence de \$7 500 ou 20 p. cent du revenu gagné (selon le plus petit des deux), par année. Toutefois, dans le cas des personnes qui participent à un fonds de pension ou à un régime de participation différé aux bénéfices mis sur pied par leur employeur, la contribution maximale est limitée à \$3 500 moins les contributions faites à ces régimes. Une contribution excédentaire, en plus de ne pas être déductible d'impôts, vous coûterait des pénalités.

Q - Quand puis-je souscrire à un REÉR?

R - Une contribution pour être admissible comme déduction doit être faite durant l'année ou dans les soixante jours suivants. Ainsi pour les fins de votre déclaration d'impôt pour 1987, vous avez jusqu'au 29 février prochain. Mais vous pouvez aussi faire un dépôt aujourd'hui qui sera admissible comme déduction pour l'année fiscale de 1988.

Q - Quel est le meilleur moment pour contribuer?

R - Plus l'argent est déposé tôt dans le compte, plus il procurera d'intérêts qui généreront eux-mêmes des intérêts, libres

d'impôts, rappelons-le. En répertiant le processus durant 45 ans, cela peut représenter une différence de plus de \$100 000 (taux d'intérêt de huit p. cent par année).

Q - Où est-ce que je peux acquiescer un REÉR?

R - La plupart des institutions financières, que ce soit des banques (ou des caisses populaires), des fiducies, des courtiers en valeurs mobilières ou même des assureurs-vie, ont maintenant une forme de REÉR à vous offrir. Les pages des journaux sont pleines de leurs réclames.

Q - Est-ce qu'on peut avoir plusieurs REÉR?

R - Vous pouvez avoir autant de REÉR que vous le souhaitez. Fractionner vos REÉR vous facilitera par ailleurs la tâche si vous devez éventuellement retirer une partie de votre avoir. Par contre, vous obtiendrez probablement un rendement moindre.

Q - Puis-je emprunter pour acheter un REÉR?

R - Les institutions financières de font un plaisir de prêter de l'argent pour un REÉR. C'est souvent une solution avantageuse pour ceux qui n'ont pas le comptant immédiatement disponible. Même si les intérêts encourus ne sont plus déductibles d'impôts, la déduction fiscale sur le dépôt dépasse habituellement amplement le coût du financement.

Q - Puis-je retirer l'argent de mon REÉR en tout temps?

R - Vous pouvez retirer vos avoirs en tout comme en partie. Mais cela ne va pas sans pénalité. Vous devrez alors inclure la somme retirée dans votre revenu et payer les impôts afférents. L'institution à laquelle vous aviez confié votre REÉR retiendra d'ailleurs de 18 à 35 p. cent du retrait, selon son importance, en guise d'avance au fisc.

Q - Mes dépôts dans un REÉR sont-ils protégés?

R - La Loi de l'assurance-dépôt couvre vos avoirs jusqu'à concurrence de \$60 000 advenant la faillite de l'institution financière qui avait la garde de votre REÉR. Notons qu'il s'agit d'une limite par institution et non par compte. Par ailleurs, seuls les dépôts versés à un REÉR émis par une compagnie d'assurance-vie sont à l'abri de vos propres créanciers.

Q - Est-ce vrai que je peux accumuler \$1 million en 40 ans?

R - C'est vrai. Si vous réussissez à générer un rendement annuel de huit p. cent, ce qui n'est pas complètement utopique, c'est même un peu plus que cela qui apparaîtra à votre solde, soit \$1 018 211. En effet, plus la période de souscription est longue plus les intérêts font des petits. D'où l'avantage d'y contribuer le plus jeune possible.

MONTREAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1547,87 (-7,56) (-0,49%)	3106,93 (-15,64) (-0,50%)	1879,31 (-0,17) (-0,00%)	5478,50 (+2,00) (+0,42%)	\$ +20 / 100 78,11

REER SÉCURITÉ, CONSEILS, HAUT RENDEMENT et une retraite tranquille!			Pour votre Régime enregistré d'épargne-retraite, nos conseillers financiers vous proposent un choix parmi 6 régimes différents! Demandez notre nouveau dépliant qui vous renseignera sur les REER et vous aidera à réduire vos impôts de 1987. Informez-vous des avantages de transférer votre REER chez nous!		
REER jusqu'à GARANTI 10 5/8% 60 ans et plus - +1/2%		REER FONDS DE RETRAITE 11.4% RENDEMENT 5 ANS AU 30 NOVEMBRE		REER FONDS HYPOTHÈQUES 11.68% RENDEMENT 5 ANS AU 30 NOVEMBRE	
NOUVEAU! REÇUS D'IMPÔTS INSTANTANÉS DANS LES SUCCURSALES!					

JEAN BESRE
Comédien

FIDUCIE
PRÊT ET REVENU
MONTREAL, 225, rue SAINT-JACQUES
288-1221
QUÉBEC - SAINT-ÉMIL - MONTREAL - TROIS-RIVIÈRES -
CHICOUTIMI - OTTAWA - ROUYN
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Nomination chez Desjardins

L'ancien sous-ministre du Revenu au gouvernement du Québec, M. Alban D'Amours, vient d'être nommé premier vice-président à la planification du mouvement Desjardins.

Il sera notamment responsable de la planification stratégique du mouvement, précise le communiqué qui annonce la nomination.

M. D'Amours a mené une carrière universitaire de 1968 à 1981 avant de devenir sous-ministre au ministère du Revenu, puis au ministère de l'Énergie.

M. D'Amours conserve par ailleurs son poste de vice-président de l'Alliance coopérative internationale.



Finis les excuses!

Ça y est: vous n'avez plus aucune excuse pour vous priver de la voiture de vos rêves. Car ces jours-ci, nous écoulons nos modèles de démonstration à des prix dérisoires. Imaginez: ces BMW n'ont été conduites que pendant quelques mois, et par nos cadres maniaquement minutieux! Puisqu'elles servaient à démontrer à nos clients la qualité BMW, ces voitures sont forcément dans un état impeccable. Venez vite choisir votre BMW à prix irrésistible, parmi les modèles suivants:

325e - 325i - 528e - 535i

Finis les excuses: le moment est venu de réaliser votre rêve!



BMW-CANBEC
5055, rue Paré Tél.: 731-7871
1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Laberge 729-4334.

AVONS mandat de prêt sur 1ère, 2e, 3e, 4e hypothèque, Gagnon et Louton 452-254-2018.

AVONS mandat d'acheter à maison à revenu, 2 centres commerciaux, 2 terrains, Gagnon et Louton 452-254-2018.

*** FINANCEMENT tous genres disponibles. Consultez Pierre, 342-9230, WESTLOCK CRTR.

TIERE et 2e hypothèque. Rapide. FINANCIER L'ÉCART 945-2377.

1ère et 2e HYPOTHÈQUE 85% de l'évaluation sur immeuble CREDIT VIA. 253-3354

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

\$4000 ou plus par semaine, revenu garanti, contrat 2 ans. Les quelques personnes que nous choisissons devront disposer d'environ 10 heures par semaine, ainsi qu'un capital de \$50 000 ou plus, mais peuvent aussi financer une partie. Rendez-vous confidentiels. M. Briand 329-9449.

A VENDRE. Fond de commerce de restaurant dans un site exceptionnel d'une bâtisse de pierre de 122 ans à St-Jérôme. Contacter M. Lefebvre, 1-438-2123 ou 1-438-7800.

A VENDRE: 3 boutiques "Prêt à porter" pour dame (Laurentides). Excellent chiffre d'affaires. Pour rendez-vous au 871-0244.

ACHETONS BREVET inventions commerce etc. Argent disponible 527-8383.

ASSOCIÉ actif ou passif requis pour système de protection infailible, pour commerce ou détail. Salaire et partage de bénéfices. Il devra être sociable, sérieux et aimer le public. Aucune compétence spécifique requise. Avenir assuré pour personne dynamique. Écrire en toute confiance C.P. 38 station Desjardins, Montréal, H2H 2N6.

BASSES LAURENTIDES cottage style ouvrier avec 3 étages finis, pour exploitation restaurant, clinique ou bureau commercial. Gilles Lefebvre 621-9003, Lefebvre courtier.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

DEVIENEZ votre propre patron, possibilité de faire \$100 000 par an avec un petit capital, produits de l'ouest: distillateur d'eau. Inf. Lucille Barbeau, dir. au: 521-3558.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ENTREPRISE en expansion dans l'entretien des espaces verts. Montréal et Rivière du Sud, forte clientèle, possédant 2 franchises, possibilité de développement. Inf. 652-2178.

FLEURISTE à vendre pour l'inventaire, cubaine. Jour 367-4617, soir 364-4608.

INVENTAIRE complet de magasin de vêtements à vendre à tout ou en lots. Valeur au détail 70 000\$, 334-8580.

INVESTISSEMENT IMMOBILIER. Entreprise établie depuis 10 ans, recherche investisseurs sérieux, minimum \$50 000, inf. 521-2038.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

Associé-investisseur

(Actif) demandé pour jeune compagnie agressive bien établie, se diversifiant dans plusieurs domaines touchant le domaine immobilier en général. Capital requis \$100 000 garanti par actions de la compagnie existante. Idéal pour personne cherchant travail diversifié et intéressant. Préférentiellement bilingue un an ou plus postobligatoire. Le candidat choisi doit avoir bonnes références. Si vous désirez vous associer à une équipe dynamique, veuillez écrire à C.P. 232, station 8, Montréal H2B 3J7.

ASSOCIÉ demandé pour agence de rencontre, léger investissement, entre 1h et 7h au 935-5774.

714 FRANCHISES

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

DEVIENEZ votre propre patron, possibilité de faire \$100 000 par an avec un petit capital, produits de l'ouest: distillateur d'eau. Inf. Lucille Barbeau, dir. au: 521-3558.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

BOULANGERIE de chaussons pour enfants à St-Jean sur le Richelieu à vendre. 25 000\$. Informations: A. Hébert 672-9735.

CHOISISSEZ UNE NOUVELLE CARRIÈRE, DEVEZ-AGENT D'IMMEUBLES

ÉTUDIEZ LES DONNÉES FONDAMENTALES DE LA RICHESSE:

- Principes de communication en immobilier I 30 h
- Droit immobilier I 45 h
- Mathématiques immobilières I 45 h
- Évaluation immobilière I et architecture 45 h
- Principes de vente en immobilier I 45 h

Le jour en 7 semaines, le soir en 10 semaines

Prochains cours:

- 23 janvier, en français
- 25 janvier, en français
- 30 janvier, en français
- 8 février, en anglais

Enseignement professionnel collégial
Permis no 749926

ISB

Institut
Jean-Luc Leboeuf
DEPUIS 1984

5277, avenue du Parc
Montréal, Qc H2V 4G9
Une école privée au service du public

Renseignements et inscriptions: (514) 277-2117

Le Chambertin

Cuisine exquise

MENU SOUPE-TÔT (EARLY-BIRD) 6.95\$
De 5 h p.m. à 6 h 15 p.m. par personne

Table d'hôte exquise de 18 h 30 à 22 h

Mardi Steak au poivre flambé à votre table pour 2 12.95\$ par personne

Mercredi Chateaubriand bouquetière pour 2 12.95\$ par personne

Jeudi Filet mignon Wellington pour 2 13.95\$ par personne

Vendredi Carré d'agneau dijonnaise pour 2 13.95\$ par personne

Samedi Chateaubriand Diane pour 2 14.95\$ par personne

11.95\$ par personne

Du mardi au samedi

Poisson du jour, création du chef, ou assiette de filet mignon et crevettes, ou médaillon de veau.

Ces offres sont valables aux restaurants du centre-ville, 1420, Peel — 844-5156 et du 1000, boul. Gouin ouest (près de L'Acadie) — 337-3540

Les 3 Chambertin sont heureux de vous accueillir du mardi au samedi

Musique tous les soirs. Réservez pour la Saint-Valentin. Réservations nécessaires

LE CHAMBERTIN I 695-0620

Danse les vendredis et samedis soirs

9, place Frontenac, Pointe-Claire

50 nouveaux mini-Chambertin seront ouverts d'ici 1989

SALLE DE BANQUET JUSQU'À 100 PERSONNES

ÉCONO-FLASHES

HYDRO épargne \$350 millions

■ Hydro-Québec n'aura pas à dépenser pour le confortement du barrage Daniel-Johnson (Manic-5). Un groupe d'ingénieurs et de spécialistes qui ont étudié l'état du barrage en sont en effet venus à la conclusion qu'il était sécuritaire et solide. C'est en mai 1981 qu'Hydro-Québec a repéré la première fissure dans le barrage. Cette fissure a été réparée par des méthodes classiques. Après étude de problème, on avait envisagé, il y a deux ans, d'un confortement structural préventif généralisé, travaux qui avaient été sommairement évalués à \$350 millions à l'époque. Le groupe de spécialistes estime que ces travaux ne sont pas requis. Cependant, afin de maintenir la marge de sécurité actuelle et éviter toute possibilité de détérioration due à l'effet du gel, les ingénieurs recommandent l'installation d'une protection thermique permanente, qui remplacera les abris temporaires actuels. Maintenant qu'il a été établi que le barrage est structuralement sain, Hydro envisage de rehausser le niveau du réservoir de Manic-5, qui avait été limité par mesure de prudence.

INTERCAN veut acheter Visway

■ Le groupe montréalais Intercan a annoncé hier le dépôt d'une offre publique d'achat en vue de prendre le contrôle de Visway Transport. Les deux compagnies sont engagées dans la location de camions, remorques, tracteurs, et offrent des services connexes. Les conditions de l'offre, faite par Investissements Location Intercan, filiale en propriété exclusive d'Intercan, sont les suivantes: Intercan offre \$5,75 l'action à tous les porteurs d'actions de Visway qui résident au Canada; au moins 90 p. cent des actions ordinaires de Visway devront avoir été déposées par leurs détenteurs; l'offre, enfin, prend fin le 18 février à 17 heures, mais peut être prolongée au retirée. Six importants actionnaires de Visway, contrôlant ensemble 51,8 p. cent des actions de la compagnie, se seraient déjà engagés à déposer leurs actions. Le prix total de la transaction pourrait atteindre \$32 millions. Les actions de Visway, une compagnie qui a réalisé deux émissions REA depuis 1985, ont été émises dans les deux cas à \$7,25. À la fermeture, mercredi, elles s'échangeaient aux alentours de \$5,50. Intercan aussi est une compagnie REA, mais ses titres ont connu un meilleur sort que ceux de Visway sur le marché. Vendues au prix unitaire de \$5 à l'émission, en décembre 1986, les actions d'Intercan s'échangent présentement aux alentours de \$5,75.

HARRICANA complète son émission

■ Groupe Harricana, une société abitibienne spécialisée dans la fabrication d'accessoires pour équipement forestier et autres, a inscrit ses actions à la Bourse de Montréal, hier, après avoir complété une émission de \$7 millions dans le cadre du REA. Les actions subalternes de catégorie A ont été émises au prix unitaire de \$4, et comprennent un dividende fixe, préférentiel et cumulatif de 7 p. cent par année pendant les trois prochaines années. Les contribuables qui ont acheté les actions de la compagnie pourront déduire 75 p. cent du coût d'achat de leur revenu imposable. Le fonds de solidarité de la FTQ est un des principaux acheteurs de l'émission. La compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de \$22,6 millions et un bénéfice net de près de \$1,5 million au cours de son dernier exercice financier.

Dividende supplémentaire à la CONSOL

■ La société montréalaise Consolidated Bathurst a annoncé hier un dividende supplémentaire de fin d'exercice de 10 cents l'action ordinaire. Ce dividende vient s'ajouter au dividende trimestriel régulier de 16 cents. Ces dividendes seront payés en espèces aux détenteurs d'actions ordinaires de série A: quant aux détenteurs des actions ordinaires de série B, ils seront payés en actions. Le dividende supplémentaire est payable le 9 février aux actionnaires inscrits le 2 février, tandis que le dividende trimestriel régulier est payable le 14 mars, aux actionnaires inscrits le 12 février.

Bon exercice pour VAL ROYAL

■ Groupe Val Royal a annoncé, hier, que son bénéfice net pour l'exercice qui vient de se terminer a triplé par rapport à l'exercice précédent. La compagnie déclare en effet un profit de \$3,6 millions, ou 88 cents par action, contre \$1,2 million, ou 47 cents par action, l'an dernier. Le chiffre d'affaires de Val Royal a bondi de \$48 à \$116 millions. Cette forte progression est attribuable à plusieurs facteurs, dont un contexte économique favorable tout au long de l'exercice, la consolidation des ventes de Brico Centre Canada, et l'acquisition de cinq des huit magasins Castor Bricoleur. Val Royal, un important distributeur de bois et matériaux de construction, a réalisé sa première émission publique, dans le cadre du REA, en décembre 1986. Vendues au prix unitaire de \$7,50, ses actions s'échangent présentement aux alentours de \$4,25.

Profits en hausse pour CFCF

■ CFCF annonce que son bénéfice net pour les trois premiers mois de son exercice a atteint \$4,7 millions, ou 43 cents par action, ce qui représente une progression de 15,9 p. cent sur leads \$4,1 millions, ou 37 cents par action, du trimestre correspondant, un an plus tôt. Le chiffre d'affaires de CFCF est passé, pour le trimestre, de \$25,4 à \$28,4 millions, en hausse de 11,9 p. cent. CFCF, qui exploite plusieurs stations de télévision à Montréal et en province (dont Quatre Saisons), a réalisé un premier appel public à l'épargne en juin 1985, dans le cadre du REA. Vendues au prix unitaire de \$13,75 à l'émission, les actions de la compagnie s'échangent présentement aux alentours de \$16,125.

Nouvelle procédure à l'étude

■ La Bourse de New York a annoncé qu'elle va étudier une proposition visant à suspendre des transactions sur des actions particulières pour limiter leurs fluctuations. Cette proposition, qui pourrait conduire à une importante réforme du fonctionnement de la Bourse, aurait pour effet de limiter les dégâts causés par les ventes déclenchées par ordinateurs. La suspension, si les administrateurs de la Bourse l'acceptent, interviendrait probablement dès qu'un certain pourcentage de variation serait atteint sur une action. Par exemple, si le cours d'une action avance ou recule de plus de 30 p. cent, les transactions sur le titre seraient automatiquement stoppées pour une période de 10 minutes. Cette suspension donnerait amplement le temps aux gens de constater l'ampleur de la variation et de prendre des décisions à la place des ordinateurs. Toute cette question sera examinée le 4 février, lors d'une réunion du Conseil d'administration de la Bourse.

Des moteurs GM en Chine

La Chine a signé un accord de transfert de technologie d'un montant de plusieurs millions de dollars avec le constructeur automobile américain General Motors, prévoyant la production de moteurs de voitures de deux litres pour son marché local, a-t-on annoncé de source industrielle. L'accord prévoit, selon les responsables de la société chinoise CNAIC (National Automotive Industry Corporation), un investissement d'environ \$20 millions pour l'acquisition d'une chaîne de montage d'occasion de GM. Il s'agit du premier accord consacré entièrement à la production de pièces pour l'industrie automobile chinoise, selon la CNAIC. « Il ne s'agit pas d'une joint-venture mais d'un transfert de technologie », a affirmé le directeur de la CNAIC, M. Chen Zutao. Il s'agit, selon lui, d'un nouveau moyen de contourner la pénurie de devises de la Chine. En effet, la Chine fabriquera elle-même ses pièces détachées au lieu d'assembler des pièces importées, et rares, comme c'est le cas pour les joint-ventures existantes. La production de moteurs GM sera de 150 000 par an dans l'immédiat et de 300 000 ensuite.

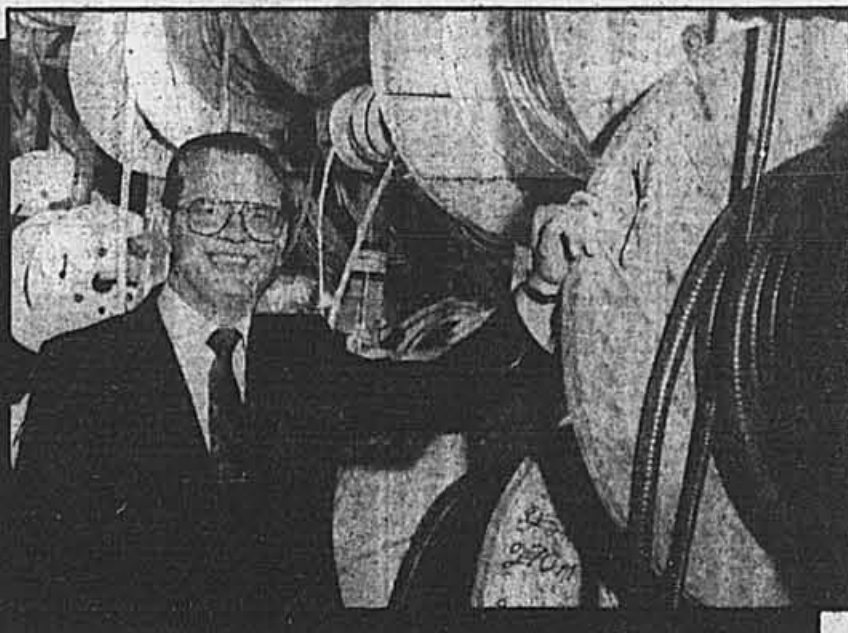
Bonne année pour LAB CHRYSLER

■ L'année 1987 a été profitable pour la société en commandite LAB Chrysler Inc., a déclaré le président et chef de direction du regroupement de trois compagnies minières d'amiantes de la région de Thetford-Mines, M. Jean Dupéré. M. Dupéré s'est toutefois abstenu de dévoiler le moindre chiffre relatif à la performance financière de LAB. Mais un document émanant du quatrième partenaire de la société en commandite, Campbell, laisse entendre que LAB a enregistré des profits nets de \$3 564 000 au cours de sa première année d'existence, soit entre le 1er juillet 1986 et le 30 juin 1987.



La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec
445, boul. St-Laurent, bureau 450
Montréal (Québec)
H2Y 3T8 - Tél.: (514) 861-1823

«Au cours d'un cheminement de carrière, l'obtention du titre C.G.A. marque une étape importante. Pour celui ou celle qui se destine au milieu de la finance et des affaires, la voie à suivre est claire: Compétence, Gestion et Ambition. Le dynamisme et l'ouverture d'esprit qu'on inculque aux étudiants C.G.A. les préparent bien à être les meneurs de l'avenir.»



Robert Bouchard

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Bourse de Toronto		Autres		Autres		Autres					
Alcan	Alcan	Alcan	Alcan	Alcan	Alcan	Alcan	Alcan				
Alcan	34	40	C.M.A. W.	7 1/2	4	Lavalin	290	225	SOC	35	40
Adm W.	30	35	C.F. W.	17 1/2	18	LBC A	310	300	SOC	35	40
Admic	30	35	Conod A	57 1/2	58	LBC B	350	340	SOC	35	40
Admic	30	35	Conod W.	55	55	LBC C	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB D	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB E	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB F	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB G	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB H	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB I	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB J	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB K	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB L	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB M	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB N	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB O	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB P	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB Q	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB R	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB S	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB T	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB U	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB V	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB W	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB X	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB Y	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB Z	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AA	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AB	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AC	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AD	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AE	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AF	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AG	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AH	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AI	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AJ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AK	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AL	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AM	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AN	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AO	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AP	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AQ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AR	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AS	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AT	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AU	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AV	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AW	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AX	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AY	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB AZ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BA	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BB	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BC	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BD	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BE	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BF	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BG	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BH	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BI	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BJ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BK	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BL	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BM	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BN	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BO	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BP	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BQ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BR	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BS	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BT	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BU	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BV	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BW	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BX	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BY	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB BZ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CA	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CB	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CC	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CD	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CE	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CF	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CG	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CH	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CI	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CJ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CK	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CL	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CM	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CN	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CO	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CP	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CQ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CR	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CS	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CT	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CU	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CV	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CW	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CX	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CY	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB CZ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DA	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DB	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DC	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DD	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DE	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DF	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DG	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DH	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DI	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DJ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DK	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DL	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DM	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DN	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DO	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DP	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DQ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DR	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DS	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DT	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DU	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DV	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DW	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DX	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DY	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB DZ	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB EA	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.	55	55	LCB EB	350	340	SOC	35	40
Alcan	350	350	Con W.								

[illegible]

Cri B	2622	28	Infranc	5572	50	Qut TB	119	11	RLD	C W/O	
Cro T	1634	25	Intell	5672	50	Qut 7A	1179	11	Tradeguss	FOUS	
Cro T	2512	25	J Amc A	5672	50	Qut 8	1179	11	Alkan		
Ching I	100	200	J 1996	420	420	Qut 8	1179	11	Alkan	D 121	2
Ching A	135	195	J Pathn	240	240	RBK N	130	13	BCE		
Ching B	340	45	J Polar	25	25	RBK N	130	13	ECHO		
Ching C	330	39	J Sem	17	17	Re A	1	200	20	BoW Val	1179
Chltn	9	994	Thm I	12324	2514	Rd W	7	10	CP Lid	5719	
CHUM	1972	20	Thm I	21974	2411	ReH	56	614	Chltn		
Cmron	475	85	Thm I	23024	2411	Rd I	119	119	Cdr U	5239	
Clbce	1524	1814	Thm I	23024	2411	R Capil	554	614	Cmnc L	5719	
Cloce A	495	572	Ivco C	P 444	46	R Cap w	65	65	Dickson		
Cliff	105	105	Ivco C	P 444	24	Rvi A	350	270	Dmtr		
Coln	75	75	J 1996	23	23	Rv D	140	140	ECHO		
Coln E	40	40	J 1996	23	23	Revel	P 1019	11	GNOC	5042	
Coln E	25	25	JDS	T 1972	8	Rivers	40	46	IOU	1454	
Colray	63	63	JDS B	197	197	Rio	500	569	85	Inco	1919
Com Frn	425	450	JDS B	197	197	Rio	85	45	I City	1454	
Com Frn	1814	1814	Intv K	220	224	Rio	119	119	Latre	1179	
Cmch B	1814	1814	Kall B	1	17	Roth	5424	5424	Lassn A	5719	
C hci B	1814	894	Kall B	50	65	Roth A	562		MCDI	5424	
Cmrc S	58	58	Kely A	1360	11	Roth	2	1379	14	Nor	5624
Cmrc S	774	774	Km K	563	16	Roy L	1	1	Novel	5624	
Cmrc S	1814	1814	Klyc A	1254	50	Ry Oak	30	34	Nor Tel	5719	
CsGA A	170	72	Kerash	220	220	Rt W	P 1019	11	Numac		
CsGA B	170	72	K Anac	48	53	Rttr C	13	13	Phar	5719	
CsGA C	170	72	Km K	563	16	Rttr C	13	13	Rig B	5719	
CsGA D	170	72	Km K	563	16	Rttr C	13	13	Segm	5239	
CsGA E	170	72	LVR A	65	65	Rt J	P 1019	11	Stg	5239	
CTL	1172	1274	LPG	69	69	Rt M	2521	219	Stg	5239	
CTL B	1172	1274	LPG	69	69	Rv B	118	119	Vary A	5719	
Cmrc A	1179	1419	LPG	69	69	Rv B	118	119	Vary A	5719	
Cmrc B	1179	1419	LPG	69	69	S W	10	10	Vary A	5719	
Cmrc C	1179	1419	L Dk	23	27						

Tronçonnées					Intéret en cours				
Mar	Int. en Val. cours	Hout	Bos.	Form.	Mar	Intéret en cours	Offre	Demande	
Mar 400	3	30	33,00	33,00	33,00	Mar 460	0	46,30	50,00
Mar 500	3	10	20,60	20,60	20,60	Mar 480	0	2,65	7
Total	market: 6					Mar 4850	0	1,10	12
Non tronçonnées						Mar 520	85	12,30	15
Mar	Intéret en cours	Offre	Demande			Mar 5200	20	26,60	32
Jun 440	0	74,80	79,70			Mar 540	31	6,70	10
Jun 4450	0	4,40	8,70			Mar 5400	78	42,70	40
Jun 460	0	60,20	65,00			Mar 560	15	1,20	6
Jun 4650	0	9,60	13,50			Mar 5800	20	59,60	63
Jun 480	0	47,90	52,40			Mar 580	18	1,10	10
Jun 4800	17	16,50	20,60			Mar 5800	0	79,50	50
Jun 500	0	36,90	41,50			Mar 600	31	30	3
Jun 5000	15	25,20	29,50			Mar 6000	45	102,00	103
Jun 520	0	27,80	31,20			Mar 620	11	20	3
Jun 5200	10	35,70	40,00			Mar 640	0	118,30	122
Jun 540	0	20,40	24,60			Mar 6400	0	139,30	143
Jun 5400	3	48,00	52,50			Mar 660	17	20	3
Jun 560	15	14,60	18,70			Mar 6600	0	159,30	163
Jun 5600	0	61,30	66,00			Sep 460	0	72,20	77
Jun 580	0	10,20	14,10			Sep 4600	0	13,10	17
Jun 5800	0	79,30	84,00			Sep 480	0	60,00	65
Jun 600	0	6,90	10,70			Sep 4800	15	20,60	24
Jun 6000	0	99,10	104,00			Sep 500	0	47,20	50
Jun 620	20	4,40	8,20			Sep 5000	0	29,50	34
Jun 6200	0	119,00	124,00			Sep 520	0	46,30	45
Jun 640	0	6,40	10,40			Sep 540	44	79,90	49
Jun 6400	0	138,90	144,00			Sep 540	0	32,20	37
Mar 440	0	62,30	66,50			Sep 5400	0	50,00	55
Mar 4400	0	50	3,80			open	interest:	509	

OPTIONS SUR L'OR

Canada, Europe, Australie										
Transpases										
Serie	Vol.	int. en cours	Bas	Ferm.	Serie	Vol.	int. en cours	Bas	Ferm.	
Aug 4200	8	627	5.50	5.50	5.50	Aug 5400	0	02.00	0.00	6
Aug 4800	100	148	18.00	18.00	18.00	Feb 400	52	78.00	78.00	6
Aug 4000	10	428	27.00	27.00	27.00	Feb 400	1494	0.00	0.00	0
Aug 400	694	3227	10.00	8.50	9.00	Feb 420	317	50.00	50.00	6
Feb 520	1	3384	3.50	3.50	3.50	Feb 4000	216	0.00	0.00	0
Feb 400	52	3449	1.70	1.70	1.70	Feb 440	413	39.00	40.00	0
May 480	6	844	22.00	23.00	23.00	Feb 4400	3013	1.00	1.00	0
May 400	10	793	16.00	16.00	16.00	Feb 440	1781	24.00	24.00	0
Aug 400	18	7225	14.50	14.50	14.50	Feb 440	2443	1.00	1.00	0
May 520	142	1017	9.00	8.50	8.50	Feb 4000	899	8.00	8.00	0
Total	market:		1,411			Feb 5000	265	21.00	21.00	0
Non transpases										
Serie		Int. en cours	Offre	Demande	Serie		Int. en cours	Offre	Demande	
Aug 420	35	78.00	83.00		Feb 5400	0	61.00	63.00		
Aug 440	29	61.00	66.00		Feb 5400	2189	50.00	50.00		
Aug 460	121	7.00	9.00		May 440	1372	5.00	5.00		
Aug 480	47	41.00	51.00		May 460	700	8.00	8.00		
Aug 500	265	11.00	14.00		May 480	520	19.00	19.00		
Aug 520	27	35.00	37.00		May 5000	138	4.50	4.50		
Aug 540	99	12.00	15.00		May 5400	0	0.00	0.00		

**CE SAMEDI 23 JANVIER, RECHERCHEZ
NOS ÉTIQUETTES ET BALLONS ROUGES**

PENDANT LES GIGANTESQUES SOLDES ÉTIQUETTE ROUGE SEARS

**Liquidation de
bottes pour
dames**

**14⁹⁹ à
39⁹⁹** Paire

Chaussures pour dames

Rabais

10%, 20%

jusqu'à

50%

de rabais

et bons prix habituels

Plusieurs articles étiquette rouge
aux plus bas prix à ce jour.

Voyez ces bonnes affaires dans tous les rayons

**Bottes Cougar
pour dames**

39⁹⁹ Paire
Sears ord. 55\$

**Bottes Blondo
pour hommes**

49⁹⁹ Paire
Val. 75\$

Chaussures pour hommes

**Liquidation de
chaussures
tout-aller et
habillées pour
dames**

**4⁹⁹ à
19⁹⁹** Paire

Voici quelques-uns des super achats Étiquette Rouge!

Rabais 25% sur toute notre gamme de barbecues à gaz Kenmore et d'accessoires pour le barbecue Centre du jardinage	Rabais jusqu'à 250\$ sur tous les chasse-neige Craftsman en stock Tous avec garantie de 2 ans. Centre du jardinage	Rabais jusqu'à 100\$ Tondeuses à gaz ou électriques. Toute notre sélection de modèles 1987 en stock. Centre du jardin	Rabais 50% Toute notre sélection de complets et vestons sport d'automne pour homme. Tissus en polyester et mélange de laine. Modèles, couleurs et tailles variés. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Vêtements habillés pour hommes	Rabais 40% Toute notre sélection de sous-vêtements en tissu épais pour homme. Tailles P.M. ou G.TG selon le genre de tissu. Vêtements pour hommes	Rabais 50% sur lampe en métal! Modèle "suspension". Choix de 4 couleurs. No 21124 Sears ord. 46,99\$ 23⁴⁹ Lampes	Rabais 10\$ - 150\$ Tous nos lave- vaisselle en stock! (Modèles en magasin seulement) Appareils ménagers
--	---	--	--	--	--	---

Prix en vigueur samedi le 23 janvier 1988 jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

**SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT**

**SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA**

**LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA**

**LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu, 335-7770; **Brossard**, Mail Champlain, 465-1000; **Anjou**, Galeries d'Anjou, 353-7770; **Laval**, Carrefour Laval, 682-1200; **LaSalle**, Carrefour Angrignon, 364-7310; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord, 432-2110; **St-Jean**, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.